

CICÉRON.

DISCOURS  
POUR MARCELLUS,

EXPLIQUÉ EN FRANÇAIS  
SUIVANT LA MÉTHODE DES COLLÈGES,  
PAR DEUX TRADUCTIONS,

L'une, littérale et interlinéaire, avec la construction  
du latin dans l'ordre naturel des idées ;

L'autre, conforme au génie de la langue française, pré-  
cédée du texte pur et accompagnée de notes explicatives,

D'APRÈS LES PRINCIPES

DE MM. DE PORT-ROYAL, DUMARSAIS, BEAUZÉE  
ET DES PLUS GRANDS MAÎTRES ;

PAR UN ANCIEN PROFESSEUR.



PARIS,

DE L'IMPRIMERIE D'AUGUSTE DELALAIN  
Lib.-Édit., rue des Mathurins St.-Jacques, N°. 5.

1829.

CICÉRON.

DISCOURS

POUR MARCELLUS,

EXPLIQUÉ EN FRANÇAIS

SUIVANT LA MÉTHODE DES COLLÈGES,

PAR DEUX TRADUCTIONS,

L'une, littérale et interlinéaire, avec la construction  
du latin dans l'ordre naturel des idées ;

L'autre, conforme au génie de la langue française, précédée du texte pur et accompagnée de notes  
explicatives,

D'APRÈS LES PRINCIPES

DE MM. DE PORT-ROYAL, DUMARSAIS, BEAUZÉE

ET DES PLUS GRANDS MAÎTRES ;

PAR UN ANCIEN PROFESSEUR.



PARIS,  
DE L'IMPRIMERIE D'AUGUSTE DELALAIN  
Lib.-Édit., rue des Mathurins St.-Jacques, N<sup>o</sup>. 5.

1829.

# ORATIO PRO MARCELLO.

*L'orateur explique la raison qui l'engage à rompre le silence ; il ne dissimule pas la douleur qu'il éprouvait en voyant Marcellus éloigné de Rome. Par sa décision noble et généreuse, César a ranimé l'espoir des sénateurs, et prouvé que l'autorité de ce corps et la dignité de la République l'emportent en lui sur ses soupçons et ses ressentimens. Après avoir félicité Marcellus de ce qu'il a obtenu pour son rappel le consentement unanime du sénat et surtout celui de César, il parle de ses belles qualités, et en conclut qu'il n'était pas indigne de cette faveur.*

I. PATRES conscripti, dies hodiernus attulit finem  
PÈRES conscrits, le jour présent a amené la fin  
silentii diuturni quo eram usus (in) his<sup>1</sup>  
*du silence long duquel je métais servi dans ces*  
*que j'avais garde*  
temporibus, non aliquo timore, sed partim  
*temps, non par quelque crainte, mais en partie*  
dolore, par tùm verecundiâ ; que idem  
*par la douleur, en partie par la retenue ; et -le même*  
(dies attulit mihi) initium. dicendi  
*jour a amené pour moi le commencement de dire*  
meo more prisilino (negotia) quæ vellem,  
*selon ma coutume ancienne les choses que je voudrais,*  
que (negotia) quæ sentirem<sup>2</sup>. Enim (nullo pour non

*et les choses que je sentirais. Car  
ullo) non possum ullo modo taci tus præter  
je ne puis en aucune manière me taisant passer sous  
ire mansuetudinem tantam, clenientiam tam inusitatam  
silence une douceur si grande, unéclémence si rare*

## DISCOURS POUR MARCELLUS.

*L'orateur explique la raison qui l'engage à rompre le silence ; il ne dissimule pas la douleur qu'il éprouvait en voyant Marcellus éloigné de Rome. Par sa décision noble et généreuse, César a ranimé l'espoir des sénateurs, et prouvé que l'autorité de ce corps et la dignité de la République l'emportent en lui sur ses soupçons et ses ressentimens. Après avoir félicité Marcellus de ce qu'il a obtenu pour son rappel le consentement unanime du sénat et surtout celui de César, il parle de ses belles qualités, et en conclut qu'il n'était pas indigne de cette faveur.*

I. DIUTURNI silentii, Patres conscripti, quo eram his temporibus usus, non timore aliquo, sed partim dolore, partim verecundiâ, finem hodiernus dies attulit ; idemque initium, quæ vellem, quæque sentirem, meo pristino more dicendi. Tantam enim mansuetudinem, tam inusitatam, inauditamque clementiam, tantum in summâ potestate

I. LE long silence, pères conscrits, que m'a fait garder en ces derniers temps, non la crainte, mais en partie la douleur, en partie la retenue, je le

romps aujourd'hui, et je recommencerai à exposer, comme autrefois, mes pensées et mes sentimens. Car, témoin d'une si grande douceur, d'une

que tam inauditam, modum tantum in  
*et si inouïe, une modération si grande dans*  
potestate sunimâ omni um rerum, denique sapientiam  
*le pouvoir suprême de toutes choses, enfin une sagesse*  
tâm incredibilem, ac penè divinam. Enim, M. Mar  
*si incroyable, et presque divine. Car, M. Mar*  
cello reddito vobis, Patres conscripti, que rei  
cellus étant rendu à vous, *Pères conscrits, et à la ré*  
publicæ, puto non solùm vocem et auctoritatem  
*publique, je pense non seulement la voix et l'autorité*  
illius, sed etiam meam (vocem et meam auctoritatem  
*de lui, mais encore ma voix et mon autorité*  
esse) conservatam ac (esse) restitutam et vobis, et rei-  
*être conservées et être rendues et à vous, et à la ré*  
publicæ.

*publique.*

2. Enim, Patres conscripti, dolebam ac ange-  
*Car, Pères conscrits, je gémissais et j'étais tour*  
bar vehementer, quàm viderem virum talem,  
*menté violemment, lorsque je voyais un homme tel,*  
qui esset (pour erat) in causâ eâdem, in quâ  
*qui était dans la cause la même, dans laquelle dans la même cause que*  
ego<sup>3</sup> fuisset (pour fueram), non esse in for-  
*moi j'avais été, ne pas être dans la con-moi dans la*  
tunâ eâdem, (in quâ ego eram) : (nec pour  
*dition la même, dans laquelle moi j'étais : même condition que moi*  
et non) et non poteram persuadere mihi, (nec pour  
*et je ne pouvais pas persuader à moi,*  
et non) et non ducebam esse fas me ver  
*et je ne pensais pas être permis moi me trou*  
sari in nostro curriculo<sup>4</sup> veteri, illo, aemulo atque  
*ver dans notre carrière ancienne, lui, l'émule et*

imitatore (meorum) studiorum, ac quasi quodam

*l'imitateur de mes études, et comme un*

rerum omnium modum, tam denique incredibilem sapientiam, ac penè divinam, tacitus nullo modo præterire possum. M. enim Marcello vobis, Patres conscripti, reique publicæ rcddilo, non solùm illius, sed meam etiam vocem, et auctoritatem, et vobis, et reipublicae conservatam, ac restitutam puto.

2. Dolebam enim, Patres conscripti, ac vehementer angebar, quum viderem, virum talem, qui in eâdem causâ esset, in quâ ego fuissem, non in eâdem esse fortunâ : ncc mihi persuadere poteram, nec fas esse ducebam, versari me in nostro veteri curriculo illo æmulo atque imitatore clémence si rare et si extraordinaire, d'une modération si ad – mirable réunie à un pouvoir sans borne, d'une sagesse enfin si incroyable et presque divine, je ne saurais garder le silence à la vue de tant de vertus. Lorsque Marcellus est accordé à vos vœux et à ceux de toute la république, ce n'est pas seulement, à mon avis, sa voix et son autorité, mais ce sont encore les miennes qu'on a conservées et rendues et à vous et à l'État.

2. En effet, je gémissais et ressentais une peine bien vive, de voir qu'un homme de ce mérite, qui avait suivi le même parti que moi, ne partageait pas mon bonheur. Séparé d'un ami, l'émule, l'imitateur, le compagnon fidèle de mes travaux et de mes études, je ne pouvais me résoudre à

socio et comite meorum laborum, dis

*associe et un compagnon de mes travaux, étant*

tracto à me. Ergò, C. Cæsar, et

*arraché de moi. Donc, C. César, non seulement*

aperuisti mihi consuetudinem meæ vitæ pristinae

*tu as ouvert à moi l'habitude de ma vie ancienne, la carrière*

interclusam<sup>5</sup> mihi, et sustulisti omnibus

*qui était fermée à moi, mais encore tu as levé pour tous donné à tous*

his (senatoribus) quasi aliquod signum ad sperandum

*ces sénateurs comme un étendard pour espérer* ces sénateurs comme le signal d'espérer

benè de omni republicâ.

*bien de toute la république.*

3. Enim est intellectum mihi quidem in

*En effet il a été compris par moi sans doute par*

*multis, et maximè in me ipso,*

*rapport à plusieurs, et surtout par rapport à moi-même,*

*sed (est intellectum) omnibus paulo antè (hoc tempus*

*mais il a été compris par tous un peu avant ce temps*

*quo dico), quùm \*, concessisti M. Mar*

*dans lequel je parle, lorsque tu as accordé M. Mar*

*cellum senatui que populo Romano, offensionibus*

*cellus au sénat et au peuple Romain, ses torts.*

*præsertim commemoratis, te anteferre auctori tatem hujus*

*même ayant été rappelés, toi préférer l'autorité de cet*

*ordinis, que dignitatem reipublicæ vel tuis do-*

*ordre, et la dignité de la république soit à tes res*

*loribus, vel (tuis) suspicionibus. Quidem ille*

*sentimens, soit à tes soupçons. Certes ce7ui-ci*

*(Marcellus) cepit (in) die hodierno fructum*

*(Marcellus) a recueilli dans le jour présent un fruit*

*maximum omnis (suæ) vitæ actæ antè (hoc*

*très-précieux de toute sa vie menée avant ce passée*

*tempus), quum consensu summo senatûs, tùm*

*temps, tant par l'accord unanime du sénat, que*

*studiorum, ac laborum meorum quasi quodam socio a me et comite*

*distracto. Ergò et mihi meæ pristinæ vitæ consuetudinem, C. Cæsar,*

*interclusam aperuisti, et his omnibus ad benè de omni reipublicâ sperandum,*

*quasi signum aliquod sustulisti.*

3. Intellectum est enim mihi quidem in multis, et maximè in me ipso, sed

paulò antè omnibus, quum M. Marcellum senatui populoque Romano

concessisli, commemoratis præsertim offensionibus, te auctoritatem hujus

ordinis, dignitatemque reipublicæ tuis vel doloribus, vel suspicionibus

anteferre. Ille quidem fructum omnis vitæ antè actæ hodierno die maximum

cepit, quum summo consensu se

rentrer dans notre ancienne carrière, et je pensais que c'eût été manquer à mon devoir. Vous avez donc, César, ouvert la lice qui m'était fermée, vous m'avez fait reprendre mes anciennes occupations, et vous avez en même temps levé une espèce d'étendard, qui fait concevoir à tous les sénateurs de bonnes espérances pour le salut de la république.

3. J'avais déjà compris par votre conduite envers plusieurs citoyens et surtout envers moi ; mais il n'y a qu'un instant tout le monde a pu s'en convaincre, lorsque vous avez accordé le retour de Marcellus au sénat et au peuple Romain, même après avoir détaillé ses torts contre vous ; j'avais, dis-je, compris que l'autorité de cet ordre et la dignité de la république, l'emportaient dans votre esprit sur vos ressentiments et vos soupçons. Marcellus recueille aujourd'hui le fruit le plus précieux de sa vie passée, et par l'accord unanime du sénat à demander son retour, et par la grande im-

*prætereà tuo judicio gravissimo et maximo :*

*en outre par ta décision très-importante et éclatante :*

*(ex quo pour ex hoc, ex eâ re) intelligis profectò*

*tu comprends sans doute*

*ex eâ re quanta laus sit in (hoc)*

*'après cette chose quel grand honneur est dans – ce*

*beneficio dato, quum tanta gloria sit in*

*bienfait donné, puisque une si grande gloire est dans*

*(hrc beneficio) recepto. Verò ille (Marcellus) est*

*ce bienfait reçu. Mais celui-ci (Marcellus) est*

*fortunatus, ex salute cujus lætitia pervenit*

*heureux, à cause dû salut duquel une joie est venue*

*ad omnes (cives) non minor quàm sit (pour est)*

*à tous les citoyens non moindre que elle est*

*ventura ad illum. Quod (pour illud) quidem*

*devant venir à lui. Cela sans contredit*

*contigit<sup>6</sup> el merito atque optimo*

*est arrivé heureusement à lui à juste titre et à bon*

*jure : enim quis est præstantior illo aut no-*

*droit : car qui est plus éminent que lui ou par la*

*bilitate, aut probitate, aut stu*

*noblesse (de naissance), ou par la probité, ou par le  
dio artium optimarum<sup>7</sup>, aut innocentia (morum),  
goût des arts libéraux, ou par l'innocence des mœurs,  
aut ullo genere laudis ?*

*ou par quelque genre de mérite ?*

*L'orateur loue, dans le style le plus noble et le plus magnifique, l'action de  
César, qu'il préfère à tous ses exploits guerriers, quelque grands qu'ils  
soient. A la guerre, chacun peut revendiquer une partie de la gloire de son  
général, la Fortune surtout en réclame la meilleure part ; mais celle que  
César vient d'acquérir est à lui sans partage ; personne ne la lui dispute.*

II. Flumen ingenii (nullius pour non ullius), ul-

*La fécondité d'esprit de qui*

lius non est tantum, C. Cæsar, nulla

*que ce soit n'est pas si grande, C. César, aucune*

natûs, tum prætereà judicio tuo gravissimo et maximo : ex quo profecto  
intelligis, quanta in dato beneficio sit laus, quum in accepto tanta sit gloria.  
Est verò fortunatus ille, cujus ex salute non minor penè ad omnes, quàm ad  
illum ventura sit, lætitia pervenit. Quod ei quidem merito, atque optimo jure  
contigit : quis enim est illo aut nobilitate, aut probitate, aut optimarum  
artium studio, aut innocentia, aut ullo genere laudis præstantior ?

portance de votre décision : ce qui sans doute vous fait sentir combien vous  
êtes louable d'avoir accordé cette grâce, puisqu'il est si glorieux de la  
recevoir. Heureux Marcellus, dont le retour ne cause presque pas moins de  
joie à tout le monde, qu'il ne lui en causera à lui-même. Marcellus a bien  
mérité ce bonheur ; quel homme, en effet, est supérieur à lui par la noblesse  
de la naissance, par la probité, le goût des arts, l'innocence des mœurs,  
enfin par quelque genre de mérite que ce soit ?

*L'orateur loue, dans le style le plus noble et le plus magnifique, l'action de  
César, qu'il préfère à tous ses exploits guerriers, quelque grands qu'ils  
soient. A la guerre, chacun peut revendiquer une partie de la gloire de son  
général, la Fortune surtout en réclame la meilleure part ; mais celle que  
César vient d'acquérir est à lui sans partage ; personne ne la lui dispute.*

II. Nullius tantum est flumen ingenii, nulla dicendi, aut scribendi tanta vis, tantaque copia, quæ, non dicam exor-

II. Il n'y a personne, César, dont l'esprit ait assez d'étendue, ou l'éloquence assez de force, de fécondité et de

vis dicendi aut scribendi (est) tanta, que nulla  
vis dicendi aut scribendi (est) – tanta 1 que nulla  
*force de parler ou d'écrire (n'est) si grande, et aucune*  
copia (dicendi aut scribendi est) tanta,  
*abondance (de parler ou d'écrire n'est) si grande,*  
quæ possit, non dicam exornare, sed enar  
*laquelle puisse, je ne dirai pas embellir, mais l'acon*  
rare tuas res gestas : tamen affirmo hoc, et dicam  
*ter tes actions : cependant j'affirme cela, et je dirai*  
hoc tua pace, nullam laudem esse in  
*cela avec ta permission, aucune gloire n'être dans*  
his (rebus gestis) ampliores quam eam (laudem)  
*ces actions plus grande que cette gloire*  
quam es consecutus (in) die hodierno.  
*que tu as obtenue dans le jour présent.*

5. Soleo ponere sæpè (hoc) ante (meos)

*J'ai coutume de mettre souvent cela devant mes*  
oculos, que usurpare libenter id (cogitatum).  
*yeux, et d'employer avec plaisir cette pensée*  
sermonibus crebris, (scilicet) ; omnes  
*dans des conversations fréquentes, c'est-à-dire : toutes*  
res gestas nostrorum imperatorum, omnes (res gestas)  
*les actions de nos généraux, toutes les actions*  
gentium exterarum que populorum potentissimorum,  
*des nations étrangères et des peuples les plus puissans,*  
omnes (res gestas) regum clarissimorum nec (pour  
*toutes les actions des rois les plus illustres ne*  
non) posse conferri cum tuis ma-  
*pouvoir pas être comparées avec les tiennes par la*  
gnitudine contentionum 5 nec numero præliorum,

*grandeur des intérêts, ni par le nombre des combats,*  
nec varietate regionum, nec celeritate  
*ni par la variété des pays, ni par la promptitude*  
conficiendi, nec dissimilitudine bellorum : (nec pour et  
*d'exécuter, ni par la diversité des guerres :*  
non) et vero terras disjunctissimas  
*et enfin les régions les plus éloignées les unes des*  
nare, sed enarrare, C. Cæsar, res tuas gestas possit : tamen hoc affirmo, et  
hoc pace dicam tua, nullam in his esse laudem ampliorem, quàm eam, quam  
hodierno die consecutus es.

5. Soleo sæpè ante oculos ponere, idque libenter crebris usurpare  
sermonibus, omnes nostrorum imperatorum, omnes exterarum gentium  
potentissimorumque populorum, omnes clarissimorum regum res gestas,  
cum tuis nec contentionum magnitudine, nec numero præliorum, nec  
varietate regionum, nec celeritate conficiendi, nec dissimilitudine bellorum  
posse conferri : nec verò disjunctissi-  
véhémence, pour qu'il puisse, je ne dis pas donner un nouveau lustre à vos  
actions, mais en faire même un simple et juste détail ; cependant, j'ose  
assurer, et votre modestie me permettra de le dire, qu'elles ne vous  
couronnèrent jamais d'autant de gloire que vous en avez acquis aujourd'hui.  
d'hui.

5. Je me dis souvent à moi-même, et je répète avec plaisir aux autres, que  
les exploits de nos généraux, des nations étrangères, des peuples les plus  
puissans, des rois les plus célèbres, ne sont comparables aux vôtres ni par la  
grandeur des intérêts, ni par le nombre des batailles, ni par la diversité des  
pays, ni par la promptitude des expéditions, ni par les différentes sortes de  
guerres ; je songe aussi qu'au

non potuisse peragrari<sup>8</sup> passibus  
*autres n'avoir pu être parcourues par les par*  
cujusquam citiùs quàm sunt lustratæ,  
*de qui que ce soit plus vite que elles n'ont été parcourues,*  
non dicam tuis cursibus, sed (tuis) victoriis.  
*je ne dirai pas par tes courses, mais par tes victoires.*

6. (Nisi *pour si non*) si ego non fatear quæ  
*Si moi je n'avouais point ces*  
 (pour ea) (negotia). quidem esse ita magna, ut  
*choses même être tellement grandes, que*  
 mens aut cogitatio cu jus quam possit vix capere  
*l'esprit ou la pensée de quiconque peut à peine embrasser*  
 ea, sim amens ; – sed tamen alia  
*elles, je serais hors de raison ; mais cependant d'autres*  
 (negotia) sunt majora. Nam quidam (homines)  
*choses sont plus grandes. En effet quelques hommes*  
 solent extennare verbis laudes bel  
*ont coutume de diminuer par leurs paroles la gloire mi*  
 licas, que detrahere eas ducibus, com  
*litaire, et d'enlever en partie elle aux généraux, de la*  
 municare cum multis, ne sint  
*partager entre plusieurs, de peur que elle ne soit*  
 propriæ imperatorum. Et certè virtus  
*particulière aux chefs. Et certainement le courage*  
 militum, opportunitas locorum, auxilia sociorum,  
*des soldats, l'avantage des lieux, les secours des alliés,*  
 classes, . commeatus juvant multùm in armis :  
*les flottes, les convois aident beaucoup à la guerre :*  
 Fortuna verò vindicat sibi, quasi suo jure,  
*la Fortune aussi arroe à elle-même, comme de son droit,*  
 maximam partem (harum laudum bellicarum) ; et  
*la plus grande partie de cette gloire militaire ; et*  
 ducit penè omne suum  
*elle regarde presque comme tout entier lui appartenant*  
 id quicquid est gestum prosperè.  
*tout ce qui a été fait avec succès.*

mas terras citius cujusquam passibus potuisse peragrari, quam tuis non  
 dicam cursibus, sed victoriis lustratæ sunt.

6. Quæ quidem ego nisi ita magna esse fatear, ut ea vix cujusquam mens  
 aut cogitatio capere possit, amens sim ; sed tamen sunt alia majora. Nam

bellicas laudes solent quidam extenuare verbis, casque detrahere ducibus, communicare cum multis, ne propriæ sint imperatorum. Et certè in armis militum virtus, locorum opportunitas, auxilia sociorum, classes, commeatus, multùm juvant : maximam verò partem quasi suo jure Fortuna sibi vindicat ; et quidquid est prosperè gestum, id penè omne ducit suum. cun mortel n'a pu visiter plus promptement les régions séparées par les plus longs intervalles, que vous ne les avez parcourues en comptant vos pas par autant de victoires.

6. Ne pas avouer que ces exploits sont si grands, qu'on peut à peine les imaginer ou les concevoir, ce serait faire preuve de folie. Mais cependant il est encore de plus grandes merveilles. Il y en a qui rabaissant la gloire militaire ; ils en ôtent une partie aux, et pour qu'elle ne paraisse pas leur être entièrement due, ils la leur font partager avec plusieurs. Et certes à la guerre, ta valeur des soldats, l'avantage des lieux, le secours des alliés, les flottes, les convois sont d'un grand secours ; la Fortune, d'ailleurs, s'attribue de plein droit la meilleure part des événemens ; et les succès les – plus heureux, elle les regarde presque toujours comme son ouvrage.

7. At verò, C. Cæsar, habes neminem sociunt  
*Mais, C. César, tu n'as personne pour associé*  
hujus gloriæ, quam es adeptus paulo antè (hoc  
*de celte gloire, que tu as acquise un peu avant ce*  
tempus) : hoc totum, quantumeumque est,  
*temps : cela tout entier, quelque grand que ce soit,*  
quod certè est maximum, est totum, in  
*ce qui certes est très-grand, est tout entier, je le ré*  
quam, tuum : centurio (nihil pour non aliquid) non  
pète, tien : le centurion n'a  
decerpit sibi aliquid ex istâ laude, præ  
*pas pris pour lui quelque part de cette gloire, le pré*  
fectus non (decerpit sibi aliquid ex istâ laude),  
*fet n'a pas pris pour lui quelque part de cette gloire,*  
cohors non (decerpit sibi aliquid ex istâ  
*la cohorte n'a pas pris pour elle quelque part de cette*  
laude), turma<sup>9</sup> non (decerpit sibi aliquid

*gloire, la turme n'a pas pris pour elle quelque part ex istâ laude). Quin etiam Fortuna, -illa ipsa do de cette gloire. Bien plus la Fortune, cette mai mina rerum humanarum, non offert se in tresse des choses humaines, ne présente pas elle pour societatem istius (laudis) : cedit illam tibi ; fa le partage de cette gloire : elle cède elle à toi ; elle tetur se totam esse tuam, et avoue elle tout entière (la gloire) être tienne, et propriam (tibi). Enim temeritas miscetur nunquàm particulière à toi. Car la témérité n'est mêlée jamais cum sapientiâ, (nee pour et non) et casus non avec la sagesse, et le hasard n'est admittitur ad consilium. pas admis au conseil de la prudence.*

7. At verò hujus gloriæ, C. Cæsar, quam es paulò antè adeptus, socium habes neminem : tolum hoc, quantumcumque est, quod certe maximum est, totum est, inquam, tuum : nihil sibi ex istâ laude centurio, nihil *præfectus*, nihil cohors, nihil turma decerpit. Quin etiam illa ipsa rerum humanarum' domina, Fortuna, iu istius se societalem gloriæ non offert : tibi cedit ; tuam se esse tofam, et propriam fatetur. Nunquàm enim temeritas cum sapientiâ commiscetur, nec ad consilium casus admittitur.

7. Mais pour cette gloire, César, que vous venez d'acquérir, nul ne peut y prétendre avec vous : quelle qu'elle puisse être (et quel n'est point son éclat !), elle vous appartient tout entière ; les centurions, les préfets et les soldats ne vous en ôtent rien : bien plus, la maîtresse des vicissitudes et des événemens, Ja Fortune ne se présente pas pour la partager ; elle vous la cède entièrement ; elle avoue qu'elle doit être toute à vous. Car jamais la témérité ne se mêle avec la sagesse, et le hasard n'est pas admis aux conseils de la prudence.

*Il n'est point de force humaine dont on ne puisse triompher ; mais se vaincre soi-même et relever un ennemi abattu, est – une action sublime qui nous rapproche de la Divinité. On louera à jamais les exploits de César ; mais quels éloges et quels témoignages d'amour et de reconnaissance n'a-t-*

*il pas mérités, par cette clémence inouïe qui le porte à conserver ceux de ses ennemis que les chances de la guerre ont épargnés ? Les choses même inanimées voudraient lui rendre grâces pour le rappel de Marcellus.*

III. Domuisti gentes barbaras imma-

*Tu as subjugué des nations barbares par leur fé*

*nitare, innumerabiles multitudine, infinitas*

*rocité, innombrables par leur multitude, illimitées par*

*locis, abundantes omni genere copia*

*les lieux, munies en abondance de toute espèce de ressour*

*ces ; sed tamen vicisti ea (negotia) quæ*

*ces ; mais cependant tu as vaincu ces choses qui des nations*

*habitant et naturam et. conditionem ut*

*avaient et une nature et une condition de manière que une nature et une condition telles. qu'*

*possent vinci : enim nulla vis est*

*elles pouvaient être vaincues : car aucune force n'est elle.*

*tanta, quæ non possit delibitari que*

*si grande, laquelle ne puisse pas être affaiblie et qu'elle*

*frangi ferro ac viribus. Ego non*

*être détruite par les armes et par les forces. Moi je ne*

*comparo cum summis viris, sed judico*

*compare pas avec les grands hommes, mais je juge*

*simillimum Deo eum qui faciat*

*très – semblable à Dieu celui qui a la force de faire*

*hæc (negotia), (scilicet) : vincere animum, cohibere*

*ces choses, c'est-à-dire : vaincre son cœur, réprimer*

*iracundiam, temperare vicloriani, non modo ex-*

*sa colère) modérer la victoire, non seulement re*

*tollere adversarium præstantem nobilitate, inge*

*lever un ennemi remarquable par la noblesse, par l'es*

*nio, virtute, jacentem, sed etiam*

*prit, par la vertu, qui était renversé à terre, mais même.*

*amplificare dignitatem pristinam ejus.*

*augmenter la dignité ancienne de lui.*

*Il n'est point de force humaine dont on ne puisse triompher ; mais se vaincre soi-même et relever un ennemi abattu, est une action sublime qui nous rapproche de la Divinité. On louera à jamais les exploits de César ; mais quels éloges et quels témoignages d'amour et de reconnaissance n'a-t-il pas mérités, par cette clémence inouïe qui le porte à conserver ceux de ses ennemis que les chances de la guerre ont épargnés ? Les choses même inanimées voudraient lui rendre grâces pour le rappel de Marcellus.*

III. Domuisti gentes immanitate barbaras, multitudine innumerabiles, locis infinitas, omni copiarum genere abundantes ; sed tamen ea vicisti, quae et naturam, et conditionem, ut vinci possent, habebant : nulla est enim tanta vis, quae non ferro ac viribus debilitari, frangique possit. Animum vincere, iracundiam cohibere, victoriam temperare, adversarium nobilitate, ingenio, virtute praestantem, non modò extollere jacentem, sed etiam amplificare ejus pristinam dignitatem, hæc qui faciat, non ego eum cum summis viris camparo, sed simillimum Deo judico.

III. Vous avez subjugué des peuples barbares, innombrables, répandus dans de vastes contrées, munis de tout ce qui est nécessaire pour se défendre ; mais ils pouvaient être vaincus, telle était leur condition et leur nature ; car il n'est point de force qu'on ne puisse affaiblir et détruire par les armes et par la puissance. Mais vaincre son cœur, mettre un frein à sa colère, se modérer dans la victoire ; quand on a un ennemi distingué par sa dignité, son esprit, sa vertu, non seulement le relever dans sa disgrâce, mais encore augmenter son ancienne splendeur, c'est selon moi, s'élever au-dessus des plus grands hommes, et s'égaliser à la Divinité.

9. I taque, C. Cæsar, illæ laudes bellicæ tuæ

*Ainsi, C. César, ces vertus militaires tiennes (qui*

*celebrabuntur quidem non solùm*

*te distinguent) seront célébrées il est vrai non seulement*

*nostris (litteris), sed litteris atque in*

*dans nos annales, mais dans les annales et dans les lan*

*guis penè omnium gentium ; (neque pour et non)*

*gues de presque toutes les nations ;*

et unquàm ulla ætas non conticescet de tuis  
*et jamais aucun siècle ne se taira touchant tes*  
laudibus. Sed tamen res ejusmodi vi  
*louanges. Mais cependant les choses de cette sorte pale* récits de tels  
exploits pa

dentur obstrepi clamore militum<sup>10</sup> et so  
*raissent être troublées par les cris des soldats et par le raît être trouble*  
no tubarum, nescio quomodo, etiam quùm  
*bruit des trompettes, je ne sais pourquoi, même lorsque*  
leguntur. At verò quàm  
*elles sont lues (quand on le lit). Mais au contraire lorsque*  
aut audimus, aut legimus aliquid  
*ou nous entendons raconter, ou nous lisons quelque chose*  
factum clementer, mansuetè, juste, mo  
*fait avec clémence, avec douceur, avec justice, avec mo*  
deratè, sapienter, ' præsertim (factum) in iracundiâ,  
*dération, avec sagesse, surtout fait dans la colère,*  
quæ est inimica consilio, et in victoriâ,  
*qui est ennemie de la raison, et dans la victoire,*  
quæ est naturâ insolens et superba ; quo  
*qui est naturellement insolente et orgueilleuse ; de quelle*  
studio incendimur, non modo in  
*ardeur nous sommes enflammés, non seulement dans*  
rebus gestis, sed etiam in re  
*les actions faites (réellement, mais encore dans les ac*  
tus fictis, (itâ) ut sæpè diligamus  
*tions feintes, tellement que souvent nous chérissons*

9. Itaque, C. Cæsar, bellicæ tuæ laudes celebrabuntur illæ quidem non  
solùm nostris, sed penè omnium gentium litteris, atque liuguis ; neque ulla  
unquàm ætas de tuis laudibus conticescet. Sed tamen ejusmodi res, nescio  
quomodo, etiam quum leguntur, obstrepi clamore militum videntur, et  
tubarum sono. At verò quum aliquid clementer, mansuetè, juste, moderarè,  
sapienter factum, in iracundiâ præsertim, quæ est inimica consilio, et in  
victoriâ, quæ naturâ insolens et superba est, aut audimus, aut legimus ; quo

studio incendimur, non modò in gestis rebus, sed etiam in fictis, ut eos sæpè, quos nunquàm vidimus, diligamus !

9. Ainsi, César, vos vertus militaires seront, je l'avoue, célébrées, non seulement par nous, mais encore par les. écrits et la bouche de presque toutes les nations ; et jamais aucun siècle ne cessera de vous louer. Cependant, lorsqu'on entend ou qu'on lit ces grands exploits, je ne sais pourquoi, on paraît étourdi des clameurs des soldats et du son des trompettes. Mais pour les actes de clémence, de douceur, de justice, de modération, de sagesse, faits sur tout au milieu de la colère, presque toujours ennemie de la réflexion, et dans la victoire naturellement orgueilleuse et insolente ; quand on nous les raconte ou que nous les lisons, de quelle ardeur ne nous sentons-nous pas enflammés à leur récit, non seulement lorsqu'ils sont vrais, mais lors.

eos quos vidimus nunquàm ! Verò quibus  
*ceux que nous n'avons vus jamais ! Or par quelles*  
laudibus efferemus te, quem intuemur præ  
*louanges nous élèverons toi, que nous regardons pré*  
sentem, cujus cernimus mentem que sensus  
*sent, dont nous voyons la pensée et les sentimens*  
eos<sup>11</sup>, ut velis id quidquid fortuna belli  
*tels, que tu veux tout ce que le sort de la guerre*  
fecerit reliquum reipublicæ, esse salvum ? quibus  
*a fait. restant à la république, être conservé ? de quel a laisse avec quel*  
studiis prosequemur te ? quâ benevolentîâ com  
*zèle nous pour suivrons toi ? de quelle affection nous zèle nous te*  
servions !

plectemur te ? Médius fidius, C. Cæsar, parietes  
*entourerons toi ? Par Hercule, C. César, les murs*  
hujus curiæ, ut videtur mihi, gestiunt<sup>12</sup>  
*de ce palais, comme il semble à moi, désirent ardemment*  
agere gralias libi, quòd, (in) tempore brevi,  
*rendre grâces à toi, parce que, dans un temps court, dans peu de temps,*

illa auctoritas (Marcellus)<sup>13</sup> sit fu  
cette autorité (Marcellus, citoyen vertueux) est devant sera  
tura in his (sedibus) suorum majorum et (in) sedibns  
être sur ces sièges de ses ancêtres et sur ces sièges suis.  
siens (qu'il a déjà occupés).

*César, par son action, a pour ainsi dire rappelé à la vie la famille de Marcellus. Le temps qui détruit tout, anéantira sans doute les monumens de ses conquêtes, mais il n'effacera jamais le souvenir de sa justice et de sa générosité. Oui, César est le seul invincible, puisqu'il a triomphé de la victoire elle-même.*

IV. (Equidem pour ego quidem) quùm ego viderem  
Aussi lorsque moi je voyais  
modò vobiscum, (Patres conscripti), lacrymas C.  
naguères avec vous, (Pères conscrits), les larmes de C.

Te verò, quem pæsentem intuemur, cujus mentem, sensusque eos cernimus, ut, quidquid belli fortuna reliquum reipublicæ fecerit id esse salvum velis, quibus laudibus efferemus ? quibus studiis prosequemur ? quâ benevolentia complectemur ? Parietes, medius fidius, C. Cæsar, ut mihi videtur, hujus curiæ, tibi gratias agere gestiunt, quod brevi tempore futura sit illa auctoritas in his majorum suorum, et suis sedibus.

même qu'ils ne sont qu'imaginés ? notre enthousiasme nous porte souvent jusqu'à chérir des hommes que nous n'avons jamais vus. Vous donc, César, que nous avons le plaisir de voir ici, dont nous connaissons l'esprit, les sentimens et le désir de conserver à la république tout ce que le sort des armes a épargné, quelles louanges ne vous donnerons-nous pas ? quel empressement ne devons-nous pas vous marquer ? avec quelle affection nous vous serons dévoués ? Les murailles mêmes de ce palais semblent se mouvoir d'un joyeux tressaillement et vous rendre grâces de ce que bientôt elles verront ce noble Romain remonter sur ces sièges où ses ancêtres, où lui-même ont si dignement comparu.

*César, par son action, a pour ainsi dire rappelé à la vie la famille de Marcellus. Le temps qui détruit tout, anéantira sans doute les monumens de ses conquêtes, mais il n'effacera jamais le souvenir de sa justice et de sa*

*générosité. Oui, César est le seul invincible, puisqu'il a triomphé de la victoire elle-même.*

IV. Equidem quum C. Marcelli, viri optimi et commemorabili pietate præditi, lacrymas modò vobiscum vide-

IV. Et certes, lorsque j'ai vu comme vous, pères conscrits, verser des larmes à l'illustre, au tendre, au vertueux

Marcelli, viri optimi et præditi pietate (fra  
*Marcellus, homme très-bon et doué d'une piété, fra*  
ternà) commemorabili, memoria omnium Mar  
*ternelle recommandable, le souvenir de tous les Mar*  
cellorum effodit meum pectus ; tu, M.. Marcello  
*cellus a percé mon coeur ; toi, M. Marcellus*  
conservato, reddidisti suam digniitatem quibus (*pour*  
*étant conservé, tu as rendu leur splendeur à eux*  
illis) etiam mortuis, que (*pour et*) vindicâsti penè  
même morts, et tu as sauvé presque  
ab interitu (hanc) familiam nobilissimam, jàm redactam  
*du trépas cette, familte très-noble, déjà réduite*  
ad paucos.  
*à un petit nombre.*

II. Igitur tu – antepones jure hunc diem tuis.

*Donc toi tu préféreras avec raison ce jour à tes.*

gratulationibus maximis

*félicitations les plus grandes (à tes triomphes les plus beaux)*

et innumerabilibus : enim læc res est, propria C. Cæ

*et innombrables : car cette chose est particulière à C. Cé*

saris uni us : ceteræ (res) sunt gestæ te duce,

*sar seul : les autres choses ont été faites toi étant général,*

illæ quidem (sunt gestæ) magnæ, sed tamen

*elles à la vérité ont été faites grandes, mais cependant*

comitatu multo que magno. Autem tu idem.

*avec un cortège nombreux et grand. Mais toi le même*

es dux et comes<sup>14</sup> hujus rei : quæ qui-

*tu es chef et compagnon de cette chose : laquelle sans*  
 dem est tanta ut ætas sit allatura finem  
*doute est si grande que le temps est devant amener une fin*  
 (tuis) tropæis que tuis monument ; enim nihil est factum  
*à tes trophées et à tes monumens ; car rien n'est fait*  
 opere aut manu (hominum), quod ve  
*par l'ouvrage ou par la main des hommes, que la vé*  
 tustas aliquandò non conficiat, et (non) consu  
*tusté en quelque temps ne ruine pas, et ne consume*  
 rem, omnium Marcellorum meum pectus memoria effodit ; quibus tu etiam  
 mortuis, M. Marcello conservato, dignitatem suam reddidisti,  
 nobilissimamque familiam, jàm ad paucos redactam, penè ab interitu  
 vindicâsti.

II. Hunc tu igitur diem tuis maximis et innumerabilibus gratulationibus  
 jure antepones : hæc euim res unius est propria C. Caesaris : ceteræ duce te  
 gestæ sunt, magnæillæ quidem, sed tamen multo magnoque comitatu. Huj  
 us autem rei tu idem es el dux, et comes : quæ quidem tanta est, ut tropæis,  
 monumentisque tuis allatura sit finem ætas ; nihil est enim opere aut  
 manufactum, quod aliquandò non conficiat, et  
 frère de Marcellus, le souvenir des grands hommes qui ont porté le nom de  
 Marcellus, m'a percé le cœur de douleur. Mais, César, en conservant  
 Marcellus, pour qui je parle, vous, avez rendu à ces illustres morts leurs  
 honneurs et leurs rangs, et sauvé presque du trépas cette noble famille qui  
 ne vit déjà plus que dans un petit nombre de rejetons.

II. Ce sera donc avec fondement que vous préférerez la gloire de ce jour,  
 aux célèbres et innombrables félicitations que vous avez reçues. Cet acte de  
 clémence n'appartient qu'à César ; les autres actions, exécutées sous votre  
 conduite, sont grandes à la vérité, mais vous y aviez un grand nombre de  
 coopérateurs : en celle-ci, vous êtes seul, et le chef et le compagnon ; et elle  
 est si grande que, vos trophées et vos monumens venant à périr par leur  
 antiquité (car il n'y a point de travaux, point d'ouvrages de main 'homme,  
 que la vétusté ne ruine et ne consume), cet  
 mat : at (ut) (tanta est ut) æc justitia tua<sup>15</sup>,  
 point : mais que cette justice tienne (que

et (hæc) lenitas animi

*tu montres aujourd'hui, et cette douceur de cœur*

florescet quotidiè magis, ità ut diu

*fleurira chaque jour davantage, de de sorte que la durée*

turnitas afferat tantùm tuis laudibus, quantum

*des siècles ajoutera autant à ta gloire, que*

detrahet tuis operibus.

*elle retirera à tes ouvrages.*

12. Et quidem viceris jàm antè omnes

*Et certes tu avais vaincu déjà auparavant tous les*

victores bellorum civilium æquitate et mise-

*vainqueurs des guerres civiles par la justice et par la moen en*

ricordiâ ; verò (in) die hodierno vicisti

*dération ; ; mais dans le jour present tu as vaincu*

te ipsum. Yereor (ut pour ne non) ne hoc, quod

*toi- même. Je crains que cela, que*

dicam, non possit intelligi audilu

*je dirai, ne puisse pas être compris à être entendu*

perindè atque ego sentio hoc cogitans : : videris

*de même que moi je sens cela en pensant : tu sembles*

vicisse victoriam ipsam, quùm remisisti

*avoir vaincu la victoire elle-même, puisque tu as rendu*

victis ea (negolia) quæ illa erat adepla.

*aux vaincus les choses que celle-ci avait acquises.*

Nàm quùm, conditione victoriæ ipsius,

*Car lorsque, suivant la condition de la victoire elle-même,*

(nos) omnes victi occidissemus jure

*nous tous vaincus nous aurions été mis à mort avec droit, pu être mis à*

mort

*sumus conservati judicio tuæ clémentiæ.*

*nous avons été conservés par un conseil de ta clémence.*

sumat vetustas : at hæc tua justitia, et lenitas animi florescet quotidiè magis,

ità, ut, quantum operibus tuis diuturnitas detrahet, tantùm afferat laudibus.

12. Et cæteros quidem omnes victores bellorum civilium jàm antè æquitate et misericordiâ viceras ; hodierno verò die te ipsum vicisti. Vereor, ut hoc, quod dicam, perindè intelligi auditu possit, atque ego ipse cogitans sentio : ipsam victoriam vicisse videris, quum ea, quæ ilia erat adepta, victis remisisti. Nam quum ipsius victoriæ conditione jure omnes victi occidissemus, clementiæ tuæ

acte d'équité et de clémence deviendra de jour en jour plus florissant ; et autant la durée altérera vos ouvrages, autant elle augmentera votre gloire.

12. Vous aviez déjà vaincu, en modération et en équité, tous les vainqueurs des guerres civiles ; mais aujourd'hui vous vous êtes vaincu vous-même. Je crains que ce que je vais dire, ne puisse pas être entendu aussi clairement que je le conçois : il me semble que vous avez-vaincu la victoire même, en rendant aux vaincus ce qu'elle vous avait acquis, Car, suivant les droits de la victoire, nous pouvions tous être mis légitimement à mort ; mais par un effet salulaire de votre clémence, nous avons été conservés. Vous êtes

Igitur es rectè unus invictus, (tu) à quo

*Donc tu es à bon droit seul invincible, toi par qui*

conditio que vis victoriæ ipsius est

*les droits et la force de la victoire elle-même ont été*

devicta.

*vaincus.*

*L'orateur voit dans cette décision de César le pardon définitif de tous ceux qui, comme lui, s'étaient laissé entraîner dans le parti de Pompée. Le vainqueur n'a pas voulu les traiter en criminels, eux qu'il a jugés n'avoir pris part à la guerre civile que faute de le bien connaître et par une fausse terreur. Il déclare qu'il a suivi Pompée plus par attachement pour sa personne que par raison d'Etat, sans passion comme sans espoir. Il a toujours manifesté des sentimens pacifiques sentimens qui étaient aussi ceux de César, puisqu'en pardonnant sur-le-champ aux partisans de la paix, ce grand homme a fait connaître qu'il aurait mieux aimé ne pas combattre que vaincre.*

V. Atque, Patres conscripti, attemlite quàm latè

*Et, Pères conscrits, remarquez combien loin*

hoc iudicium C. Cæsaris pateat : enim (nos) omnes,  
*ce jugement de C. César s'étend : car nous tous,*  
qui sumus compulsi ad illa arma nescio quo  
*qui avons été poussés dans ces guerres je ne sais par quel*  
fato misero que funesto reipublicae, su  
*destin malheureux et funeste pour la république, nous*  
mus liberati certè à acelere, etsi  
*avons été délivrés sans nul doute de crime, quoique justifiés de tout*  
crime

tenemur aliquâ culpâ erroris humani. Nam  
*nous soyons liés par une faute de l'erreur humaine. Car nous soyons*  
coupables d'une faute qui tient à la faiblesse humaine.

quum Caesar, vobis deprecantibus (ipsam), conservavit  
*lorsque César, vous suppliant lui-même, a conservé*  
M. Marcellum reipublicæ, (reddidi) memet  
*M. Marcellus à la république, il a rendu moi-même*  
mihi, et iterum reipublicæ, , nullo de  
*à moi, et de nouveau à la république, personne ne sup*  
precante (ipsum) ; reddidit reliquos viros am  
*pliant lui-même ; il a rendu les autres hommes très-il*  
iudicio conservati sumus. Rectè igitur unus invictus es, à quo etiam ipsius  
victoriæ conditio, visque devicta est.  
donc à bon droit le seul invincible, puisque vous avez triomphé des  
avantages et de la force de la victoire.

*L'orateur voit dans cette décision de César le pardon définitif de tous ceux  
qui, comme lui, s'étaient laissé entraîner dans le parti de Pompée. Le  
vainqueur n'a pas voulu les traiter en criminels, eux qu'il a jugés n'avoir  
pris part à la guerre civile que faute de le bien connaître et par une fausse  
terreur. Il déclare qu'il a suivi Pompée plus par attachement pour sa  
personne que par raison d'Etat, sans passion comme sans espoir. Il a  
toujours manifesté des sentimens pacifiques, sentimens qui étaient aussi  
ceux de César, puisqu'en pardonnant sur-le-champ aux partisans de la  
paix, ce grand homme a fait connaître qu'il aurait mieux aimé ne pas  
combattre que vaincre.*

V. Atque hoc C. Cæsaris iudicium, Patres conscripti, quam latè pateat, attendite : omnes enim, qui ad illa arma fato sumus nescio quo reipublicæ misero funestoque compulsi, etsi aliquâ culpâ tenemur erroris humani, à scelere certè liberati sumus. Nam quum M. Marcellum, deprecantibus vobis, reipublicæ Cæsar conservavit ; memet mihi, et iterum reipublicæ, nullo deprecante ; reliquos amplissimos

V. Mais considérez, Pères conscrits, quelle est l'étendue de la clémence de César. Nous tous qui, par je ne sais quelle destinée funeste à la république, avons été poussés à prendre les armes, quoique coupables de quelqu'une de ces erreurs attachées à l'humanité, nous avons assurément été déchargés de toute imputation de crime. Car lorsque César, sur vos prières, a rendu MarceUus à l'Etat, il m'a de nouveau rendu à moi-même et à la patrie, sans que personne l'en priât ; il a fait la même faveur aux autres grands

plissimos, quorum videtis in hoc concessu  
*lustres, desquels Vous voyez dans cette assemblée*  
ipso et frequentiam, et dignitatem, et ipsos  
*elle même et la multitude, et le rang, et eux-mêmes*  
sibi, et patriæ : ille non induxit  
*à eux, et à la patrie : celui-ci (César) n'a pas introduit*  
hostes in curiam, sed iudicavit bellum civile  
d'ennemis dans le sénat, mais il a jugé la guerre civile  
esse susceptum à plerisque, potiùs ignoratione  
*voir été entreprise – par la plupart, plutôt par ignorance*  
et metu falso atque inani, quàm cupiditate  
*et par une crainte fautive et vaine, que par ambition non fondée*  
aut crudelitate.

*ou par vengeance.*

14. Quidem putavi semper in quo (pour illo)

*En c'fjet j'ai pensé toujours dans cette*

bello (esse) agendum que (esse) audiendum

*guerre devoir être traité et devoir être écouté qu'il était bon de négocier et de conclure*

*de pace, que dolui semper non touchant la paix, et j'ai gémi toujours (de voir) non la paix,*

*modo pacem, sed etiam orationem ci-*

*seulement la paix, mais encore la proposition des ci-*

*vium efflagitantium pacem repudiari : enim ego*

*toyens demandant la paix être rejetées : car moi*

*neque (pour non) sum secutus illa arma civilia, neque*

*je n'ai pas suivi ces guerres civiles, ni*

*unquàm ulla (arma civilia), que mea consilia fuerunt*

*jamais aucune guerre civile, et mes conseils ont été*

*semper socia pacis et togæ,*

*toujours amis de la paix et de la robe (qu'on portait en*

*non belli atque armorum : sum*

*temps de paix), non de la guerre et des armes : j'ai*

*secutus hominem (Pompeium) officio privato, non*

*suivi un homme (Pompée) par devoir privé, non*

*(officio) publico ; que memoria fidelis animi*

*par devoir public ; et le souvenir fidèle de la recon*

*grati tantùm valuit apud me ut, non mo*

*naissance a eu tant de force chez moi que, non seule-*

*viros, et sibi ipsos, et patriæ reddidit, quorum et frequentiam, et dignitatem hoc ipso in concessu videtis : non ille hostes induxit in curiam, sed judicavit, à plerisque ignoratione potiùs, et falso, atque inani metu, quàm cupiditate, aut crudelitate civile bellum esse susceptum.*

14. Quo quidem in bello semper de pace agendum audiendumque putavi, semperque dolui non modò pacem, sed orationem etiam civium, pacem efflagitantium, repudiari : neque enim ego illa, nec ulla unquàm secutus sum armacivilia, semperque mea consilia, pacis et togæ socia, non belli atque armorum fuerunt ; hominem sum secutus privato officio, non publico ; tantùmque apud me grati animi fidelis memoria valuit, ut nullà non modò cupiditate,

hommes, dont vous voyez le nombre et le mérite dans cette assemblée : ce ne sont pas des ennemis qu'il a introduits dans le sénat ; mais il a jugé que la plupart étaient entrés dans la guerre civile, plutôt par ignorance, par une fausse et vaine frayeur, que par ambition ou par esprit de vengeance.

14. Pour moi, tout le temps qu'a duré cette guerre, j'ai toujours cru qu'il fallait s'occuper de la paix, et j'ai toujours gémi de voir qu'on rejetait les propositions qu'en faisaient nos concitoyens ; car, quant à moi, je n'ai jamais pris part à cette guerre civile, ni à aucune autre ; au contraire, mes conseils ont toujours été pour la tranquillité, pour la paix, et jamais pour les armes. J'ai suivi Pompée comme mon ami particulier, et non comme personne publique ; et le souvenir de ses bienfaits a eu tant de pouvoir sur mon

dò nullâ cupiditate, sed ne quidem  
*ment sans aucune ambition, mais encore pas même*  
aliquâ spe, ruerem tanquàm ad interitum vo-  
*avec quelque espoir, je courais comme à une mort vo-*  
luntarium, prudens et sciens (hoc).  
*lontaire, bien instruit et sachant cela.*

15. Quidem quod (pour hoc) consilium meum  
*Certes cette conduite mienne (que j'ai*  
fuit minimè obscurum : nam et in  
*tenue) a été point du tout équivoque : car et dans*  
hoc ordine dixi multa (negotia) de pace  
*ce lieu j'ai dit beaucoup de choses touchant la paix,*  
re integrâ, et in  
*les affaires n'étant pas (encore) commencées, et dans*  
bello i pso sensi eadem cum  
*la guerre elle-même j'ai pensé les mêmes choses avec*  
periculo mei capitis, Ex quoi (pour hoc) nemo  
*le danger de ma vie. D'après cela personne*  
erit jàm æstimator rerum tàm injustus, qui  
*ne sera plus appréciateur des choses si injuste, lequel pour*  
dubitet quæ tuerit voluntas Cæsaris de bello,  
*doute quel a été le sentiment de César touchant la guerre douter*

quum censuerit statim auctores pacis (esse)  
*puisque il a décidé aussitôt les auteurs de la paix être*  
conservandos, (quum) fuerit iratior cæ-  
*devant être consrvés, puisque il a été plus irrité contre*  
*teris. Atque id (erat) minùs mirum fortassè*  
*tes autres. Et cela était moins étonnant peut-être*  
tùm quum exitus esset incertus, et for  
*alors lorsque l'événement était incertain, et que le que*  
tuna belli (esset) anceps : verò qui,  
*succès de la guerre était douteux : mais celui qui,*  
victor, diligit auctores pacis, is,  
*vainqueur, chérit les auteurs de la paix, celui-là,*  
profectò, declarat se maluisse non  
*sans nul doute, déclare lui avoir mieux aimé ne pas qu'il aurait mieux*  
aimé

*dimicare quam vincere.*

*combattre que vaincre.*

sed ne spe quidem, prudens et sciens tanquàm ad interitum ruerem  
voluntarium.

15. Quod quidem meum consilium minimè obscurum fuit : nam et in hoc ordine, integrâ re, multa de pace dixi, et in ipso bello eadem etiam cum capitis mei periculo sensi. Ex quo jàm nemo erit tàm injustus rerum æstimator, qui dubitet, quae Caesaris voluntas de bello fuerit, quum pacis auctores conservandos statim censuerit, cæteris fuerit iratior. Atque id minùs mirum fortassè tùm, quum esset incertus exitus, et anceps fortuna belli : qui verò victor pacis auctores diligit, is profectò declarat, se maluisse non dimicare, quàm vincere.

esprit, que, sans aucune vue d'intérêt, même sans aucune espérance, voyant et connaissant le péril, je courais volontairement à ma perle.

15. Mes sentimens n'ont pas été cachés ; car dans ce lieu même, avant qu'on eût prit les armes, j'ai beaucoup parlé de paix ; et durant la guerre, j'ai tenu le même langage, même au péril de ma vie. Personne donc ne sera plus assez injuste appréciateur des choses, pour douter des sentimens de César sur la guerre, puisqu'il s'est sitôt déterminé à conserver ceux qui

avaient été portés pour la paix, et qu'il a été plus irrité contre les autres. Ces dispositions paraissent peut-être moins étonnantes, lorsque l'événement était incertain, et le succès douteux. Mais celui qui, après sa victoire, chérit encore ceux qui ont conseillé la paix, déclare hautement qu'il aurait mieux aimé ne pas combattre que vaincre.

Cicéron rend témoignage aux dispositions de Marcellus dont-les senti mens dans la guerre comme dans la paix furent toujours d'accord avec les siens. Il exalte la modération de César, et oppose sa douceur à la dureté de la plupart de ses adversaires, dont il est obligé de convenir. La bienfaisance, la générosité et la sagesse supérieure de César sont-des qualités sublimes qu'il regarde non seulement comme les plus grands, mais même comme les seuls et uniques biens. Il l'engage à ne point se lasser de pardonner à ceux qui se sont égarés, non par esprit de haine, mais parce qu'ils croyaient remplir un devoir.

VI. Alque sum testis M. Marcello hujus

*Et je suis témoin à M. Marcellus de cette que Marcellus partageait*

*rei quidem : enim ut nostri sensus congrue-*

*chose même : car de même que nos sentimens étaient mes sentimens :*

*bant semper in pace, sic (congrue-*

*d'accord toujours dans la paix, de même ils étaient*

*bant) tum etiam in bello. Quoties et*

*d'accord alors même dans la guerre. Que de fois et*

*cum quanta dolore vidi eum extimescentem quum*

*avec quelle grande douleur j'ai vu lui redoutant tant*

*insolentiam cerlorum hominum, tum etiam ferocitatem*

*l'insolence de certains hommes, que même la fureur*

*victoriæ ipsius ? Tua liberalitas, C. Cæsar,*

*de la victoire elle-même ? Ta générosité, C. César,*

*debet esse gratior quò (ponr eò) nobis qui vidimus*

*doit être plus agréable par cela à nous qui avons vu*

*illa negotia : enim jam causæ non sunt*

*ces choses : car déjà les causes ne sont point*

*comparandæ inter se, sed victoriæ,*

*devant être comparées entre elles, mais les victoires*

(sunt comparandæ inter se).

*sont devant être comparées entre elles.*

17. Vidimus tuam victoiiam terminatam exitu

*Nous avons vu ta victoire terminée par l'issue*

*præliorum ; non vidimus in urbe gladium*

*des combats ; nous n'avons pas vu dans Rome d'épée*

*Cicéron rend témoignage aux dispositions de Marcellus dont les sentimens dans la guerre comme dans la paix furent toujours d'accord avec les siens. Il exalte la modération de César, et oppose sa douceur à la dureté de la plupart de ses adversaires, dont il est obligé de convenir. La bienfaisance, la générosité et la sagesse supérieure de César sont des qualités sublimes qu'il regarde non seulement comme les plus grands, mais même comme les seuls et uniques biens. Il l'engage à ne point se lasser de pardonner à ceux qui se sont égarés, non par esprit de haine, mais parce qu'ils croyaient remplir un devoir.*

VI. Atque hujus quidem rei M. Marcello sum testis : nostri enim sensus, ut in pace semper, sic tùm etiam in bello congruebant. Quoties ego eum, et quanlo cum dolore vidi, quum insolentiam certorum hominum, tùm etiam ipsius victoriæ ferocilatē extimescentem ? quò gratior tua liberalitas, C. Cæsar, nobis, qui ilia vidimus, debet esse : non enim jàm causæ sunt inter se, sed victoriæ comparandæ.

17. Vidimus tuam victoriam, præliorum exitu terminatam ; gladium vaginâ vacuum in urbe non vidimus ; quos

VI. Je suis témoin que Marcellus penchait pour la paix ; car nos sentimens étaient toujours conformes, et pendant la paix, et durant la guerre. Combien de fois, et avec quelle douleur l'ai-je vu redouter et l'insolence de certaines gens, et la fierté de la victoire même. C'est pour cela, César, que votre générosité nous doit être plus sensible, à nous qui avons été témoins de ces choses ; car ce ne sont plus les partis, ce sont les victoires qu'il faut comparer ensemble.

17. Nous avons vu votre victoire terminée par l'heureux succès des batailles, et nous n'ayons point vu d'épée hors

*vacuum vaginâ : vis Martis, non*

*manquant de fourreau : la force de la guerre, non*

hors du fourreau  
ira victoriae perculit eos cives quos  
*la fureur de la victoire a frappé ces citoyens que*  
amisimus ; (itā) ut nemo debeat  
*nous avons perdus ; de sorte que personne ne doit*  
dubitare (quin pour ut non) ut C. Cæsar non exci  
*douter que C. César ne réveil-rappelât*  
taret ab inferis multos (cives), si (hoc) possit  
*lât point des enfers beaucoup de citoyens, si cela pouvait*  
fieri : quoniam conservat (eos) ex eadem  
*être fait : puisque il conserve ceux de cette même*  
acie, quos potest (conservare), Vero dicam  
*armée, lesquels il peut conserver. Mais je ne dirai*  
nihil ampliùs quàm id, quod omnes verebatur,  
*rien de plus que cela, que tous nous craignons,*  
(scilicet), victoriam alterius partis fuisse futuram  
*c'est-à-dire, la victoire de l'autre parti avoir du être*  
nimis iracundam.  
*trop violente.*

18. Enim quidam minabantur non modo  
*Car quelques-uns menaçaient non seulement*  
(civibus) armatis, sed etiam interdum (civibus)  
*les citoyens armés, mais même quelquefois les citoyens*  
otiosis : (nec pour et non) et dicebant non esse  
*restés neutres : et ils disaient ne devoir*  
cogitandum quid (negotium) quisque sensisset, sed  
*pas être considéré quelle chose chacun avait pensé, mais*  
ubi fuisset (itā) ut Dii immortales,  
*où il avait été : en sorte que les Dieux immortels,*  
etiam si expetiverunt pœnas à populo Romano ob  
*quoique ils aient puni le peuple Romain à cause*  
aliquod delictum, qui excitaverunt :  
*de quelque crime, eux qui (les Dieux) ont suscité en suscitant*  
bellum civile tantum et tam lucluosum, ve,

*une guerre civile si grande et si désastreuse,*  
amisimus cives, eos Martis vis perculit, non ira vicloriæ ; ut dubitare debeat  
nemo, quin mullos, si fieri posset, C. Cæsar ab inferis excitaret : quoniam  
ex cadem acie conservat, quos potest. Alterius veò partis, nihil ampliùs  
dicam, quàm id, quod omnes verebatur, nimis iracundam futuram fuisse  
victoriam.

18. Quidam enim non modò armatis, sed interdum eliam otiosis  
minabantur : nec, quid quisque sensisset, sed ubi fuisset, cogitandum esse  
dicebant : ut mihi quidem videantur Dii immortales, etiam si pœnas à  
populo Romano ob aliquod delictum expetiverunt, qui civile bellum tantum,  
– . du fourreau dans Rome. Les citoyens que nous avons perdus, c'est la  
fureur de la guerre et non la colère du vainqueur qui les a frappés ; ensorte  
que personne ne doit douter que César n'en rappelât un grand nombre à la  
vie, si la chose était possible, puisqu'il conserve tous ceux qu'il peut, bien  
qu'ils fussent du parti qui lui était contraire. A l'égard de l'autre parti, je ne  
dirai que ce que nous craignons tous, savoir que la victoire ne fût suivie de  
trop de vengeance.

18. Car on ne menaçait pas seulement ceux qui avaient pris les armes  
pour le parti contraire, mais ceux encore qui demeuraient neutres. On disait  
qu'il ne fallait pas faire attention aux sentimens des particuliers, mais  
observer de quel côté ils s'étaient trouvés rangés. Ensorte que les Dieux  
immortels, n'ayant permis une guerre civile, si grande et si

jàm placati, vel etiam aliquandô satiati, videantur  
*déjà. apaisés, ou même enfin rassasiés, paraissent satisfaits,*  
quidem mihi contulisse omnem spem salutis ad  
*vraiment à moi avoir remis tout espoir de salut, à*  
clementiam et (ad) sapientiam victoris.  
*la clémence et à la sagesse du vainqueur.*

19. Quare gaude isto bono tàm  
*C'est pourquoi réjouis-toi de cet avantage si*  
excellenti tuo ; et frue quum (tuâ)  
*précieux tien (qui t'appartient) ; et jouis tant de ton*  
fortunâ et (tuâ) gloriâ, tùm etiam tuâ na  
*bonheur et de ta gloire, que même de ton bon carac*

turâ et tuis moribus : (quod) est quidem sa-  
tère et de tes mœurs : ce qui est sans doute pour un  
pienti maximus fructus (collectus) ex quo (pour ex hoc),  
sage le plus beau fruit recueilli de cela,  
que (maxima) jucunditas. Quum recordabere tua  
et le plus grand agrément. Lorsque tu te rappelleras tes  
caetera (acta), etsi congratulabere per  
autres actions, quoique tu aies à savoir bon gré très-sou-  
sæpè (tuæ) virtuti, tamen congratulabere ple-  
vent à ta vertu, cependant. tu sauras bon gré laplupart  
rùmque tuæ felicitati : quoties cogitabis  
du temps à ton bonheur : autant de fois que tu penseras  
de nobis quos voluisti esse salvos in repu-  
à nous que tu as voulu être conservés dans la repu-  
blicâ simul tecum, toties « cogitabis  
blique en même temps avec toi, autant de fois tu penseras  
de tuis maximis beneficiis, toties (cogitabis) de  
à tes éminens bienfaits, autant de fois tu penseras à  
(tuâ) liberalitate incredibili, toties (cogitabis)  
ta générosité incroyable, autant de fois tu penseras  
de tuâ sapientiâ singulari ; audebo ; dicere quae (pour hæc)  
à ta sagesse unique ; j'oserai appeler ces  
(negolia) non modo summa bona, sed nimi-  
choses non seulement les souverains biens, mais assu-  
et tàm luctuosum excitaverunt, vel placati jàm, vel etiam satiati aliquandò,  
omnem spem salutis ad clementiam victoris, et sapientiam contulisse.

19. Quare gaude tuo isto tàm excellenti bono ; et fruire .quum fortunâ, et  
gloriâ, tùm etiam naturâ, et moribus tuis : ex quo quidem maximus est  
fructus, jucunditasque sapienti. Cætera quum tua recorda here ; etsi persæpè  
virtuti, tamen plerùmque felicitati tuæ congratulabere : de nobis, quos in  
republicâ tecum simul salvos esse voluisti, quoties cogitabis, toties de  
maximis tuis beneficiis, toties de incredibili liberalitate, toties de singulari  
sapienntâ tua cogitabis ; quæ non modò summa bona, sed nimirum aude-

déplorable, que pour punir le peuple Romain de quelque crime énorme, semblent maintenant apaisés et satisfaits, puisqu'ils ont remis à la clémence et à la sagesse du vainqueur le soin de notre salut.

19. Réjouissez-vous donc, César, d'un bien si excellent ; jouissez de votre fortune et de votre gloire ; jouissez de la bonté de votre caractère et de vos mœurs ; c'est le fruit le plus précieux, le plus agréable que puisse recueillir un sage. Quand vous vous souviendrez de vos autres exploits, vous ne laisserez pas d'en savoir très-souvent bon gré à votre vertu, mais encore plus à votre fortune : quant à nous, que vous avez bien voulu conserver avec vous dans la république, toutes les fois que vous y penserez, vous penserez en même temps à vos bienfaits signalés, à votre incroyable générosité, à votre sagesse incomparable ; ce sont-là non seulement de grands biens, mais, j'ose le dire, ce sont les seuls

*rùm vel sola bona : enim tantus splendor ;  
rément même les seuls biens : car un si grand éclat  
est in verâ laude, tanta – dignitas (est)  
est dans la vraie gloire, une si grande dignité est  
in magnitudine animi et consilii, ut hæc  
dans la grandeur d'âme et de sagesse, que celles-ci  
videantur (esse) donata à virtute, (et) (ut) cætera  
paraissent être données par la vertu, et que les autres  
(negotia) videantur esse commodata à fortunâ.  
choses paraissent être prêtées par la fortune.*

20. Igitur noli defatigari in bonis  
*Donc ne veuille pas être fatigué dans- les bons à conserver les bons*  
viris conservandis, præsertim (in illis)  
*citoyens devant être conservés, surtout dans ceux*  
citoyens, surtout ceux  
non lapsis cupiditate aut aliquâ pravitate,  
*n'étant pas tombés par ambition ou par quelque méchanceté,*  
sed opinione officii<sup>16</sup> fortassè stultâ,  
*inai par une opinion de devoir peut-être mal entendue,*  
certè non improhâ, et quâdam spe-  
*certainement non criminelle, et par une certaine appa*

cie reipublicæ. Enim ulla culpa non est tua,  
*rence de république. Car aucune faute n'est tienne,*  
si aliqui timuerunt te ; que contrà summa  
*si quelques-uns ont craint toi ; et au contraire la plus*  
laus (est tua), quòd. plerique senserunt  
*grande gloire est tienne, parce que la plupart ont pensé*  
(le) minimè esse timendum.

*toi n'être pas du tout devant être craint,*

bo vel sola dicere : tantus est enim splendor in laude versâ, tanta in  
magnitudine animi et consilii dignitas, ut hæc à virtute donata ; cætera à  
fortunâ commodata esse videantur.

20. Noli igitur in conservandis bonis viris defatigari, non cupiditate  
præsertim aut pravitate aliquâ lapsis, sed opinione officii, stultâ fortassè,  
certè non improbâ, et specie quâdam rcipublicæ. Non enim tua ulla culpa  
est, si te aliqui timuerunt ; contràque summa laus, quod plerique minimè  
timendum fuisse senserunt.

vrais biens ; car il y a tant de splendeur dans la vraie gloire, tant de dignité  
dans la grandeur d'ame et dans la sagesse, qu'elles seules paraissent des  
dons de la vertu, tandis que tout le reste n'est qu'emprunté de la fortune.

20. Ne vous laissez donc point de conserver les gens de bien, sur-tout  
ceux qui se sont laissé entraîner dans le parti de vos ennemis, non par  
ambition ni par malice, mais séduits par une apparence de bien public et  
dans la pensée de remplir leur devoir ; pensée peu réfléchie sans doute,  
mais assurément non criminelle. Ce n'est pas votre faute si quelques-uns  
vous ont redouté ; il vous est au contraire fort glorieux que le grand nombre  
ait cru qu'il n'y avait rien à craindre de votre part.

*César s'était plaint qu'on en voulait à sa vie, et avait manifesté ses  
soupçons. L'orateur s'efforce de le tranquilliser en lui montrant tout le  
monde intéressé à sa conservation et ses ennemis même devenus ses amis  
les plus dévoués. Rien à craindre pour lui que les accidens inséparables de  
la nature humaine.*

VII. Verò nunc venio ad (tuam) querelam gra-

Mais maintenant je viens à tes *plaintes sé*  
*vissimam et (ad) tuam suspicionem atrocissimam*<sup>17</sup>, *quæ non*  
*rieuses et à tes soupçons horribles, qui ne*  
*est providenda*<sup>18</sup> *magis tibi*  
*sont pas devant être examinés attentivement plus par*  
*ipsi, quàm quum omnibus civibus, tùm maximè*  
*toi-même que tant par tous les citoyens, que surtout*  
*nobis qui sumus conservati à te : etsi*  
*par nous qui avons été sauvés par toi : quoiqu*  
*spero quam (pour hanc) esse falsam, tamen*  
*j'espère ceux-ci (ces soupçons) être faux, cependant*  
*nunquàm extenuabo (hanc) verbis. Enim tua*  
*jamais je ne diminuerai eux par mes paroles. Car ta*  
*cautio est nostra cautio ; (ità) ut, si sit*  
*sûreté est notre sûreté ; en sorte que, si il est s'il faut*  
*peccandum mihi in alterutro*  
*devant être fait une erreur par moi dans l'un ou l'autre*  
*faillir*  
*(modo), malim videri nimis timidus quàm parùm*  
*cas, j'aime mieux paraître trop timide que peu*  
*prudens. Sed quisnam est iste (homo) tàm demens (qui*  
*prudent. Mais quel est cet homme si insensé qui assez iusensé pour*  
*minaretur tuæ vitæ) ? Ne est (nnus) de tuis ?*  
*menacerait ta vie ? Est-ce que il est un des tiens ? menacer*  
*Tamen qui (homines) sunt tui magis quàm (ii),*  
*Mais quels hommes sont tiens plus que ceux,*  
*César s'était plaint qu'on en voulait à sa vie, et avait manifesté ses*  
*soupçons. L'orateur s'efforce de le tranquilliser en lui montrant tout le monde*  
*intéressé à sa conservation, et ses ennemis même devenus ses amis les plus*  
*dévoués. Rien à craindre pour lui que les accidents inséparables de la*  
*nature humaine.*

VII. Nunc verò venio ad gravissimam querelam, et atrocissimam  
 suspicionem tuam, quæ non tibi ipsi magis, quam quum omnibus civibus,

tùm maximè nobis, qui à te conservati sumus, providenda est : quam etsi spero esse falsam, nunquàm tamen verbis extenuabo. Tua enim cautio, nostra cautio est ; ut, si in alterutro peccandum sit, malim videri nimis timidus, quam parùm prudens. Sed quisnam est iste tàm demens ? de tuisne ? tametsi qui magis sunt tui,

VII. Je viens maintenant à vos plaintes et à vos défiances extrêmes<sup>19</sup> ; elles méritent votre attention, celle de tous les citoyens, la nôtre sur-tout, puisque c'est par votre clémence que nous avons été conservés ; et quoique je les croie mal fondées, je ne prétends pas cependant les diminuer par mes paroles ; car votre sûreté fait la nôtre : et si j'ai à me tromper d'une façon ou d'autre, j'aime mieux passer pour trop timide que pour imprudent. Mais qui serait l'insensé qui en voudrait à vos jours' ! serait-ce quelqu'un de vos amis ? mais qui vous est plus attaché que ceux à qui vous

*quibus insperantibus tu reddidisti salutem ?*

*auxquels ne l'espérant plus toi tu as rendu la vie ?*

An est ex eo numero (eorum) qui fuerunt

*Est-ce que il est de ce nombre de ceux qui ont été*

*unà tecum ? Tantus furor non est*

*ensemble avec toi ? Une si grande fureur n'est pas*

*credibilis in ullo ; (scilicet), ut*

*croyable dans qui que ce soit ; c'est-à-dire, que*

*(ullus) non anteponat suæ (vitæ) vitam hujus,*

*qui que ce soit ne préfère pas à sa vie la vie de celui,*

*quo duce, sit adeptus omnia summa*

*lequel étant général, il a acquis tous les plus grands*

*(bona). At si tui cogitant nihil sceleris,*

*biens. Mais si les tiens ne méditent rien de crime, aucun*

*est cavendum ne (tui) inimici (cogitent)*

*il est devant être pris garde que tes ennemis ne méditent*

*quid (pour aliquid) (sceleris). Qui (inimici) ? enim omnes*

*quelque chose de crime. Quels ennemis ? car tous quelque crime*

*(illi) qui fuerunt (tui inimici), aut amiserunt vitam*

*ceux qui ont été tes ennemis, ou ont perdu la vie*

sua pertinaciâ, aut retinuerunt (vitam) tuâ  
*par leur opiniâtreté, ou ont conservé la vie par ta*  
misericordiâ, (itâ) ut, aut nulli de (luis) ini  
*miséricorde, de sorte que, ou personne de tes enne*  
micis supersint, aut (ii) qui superfuerunt sint ami  
mis ne reste, ou ceux qui sont testés sont très-  
cissimi (tibi).  
*attachés à toi.*

22. Sed tame, quum tantæ latebræ  
*Mais cependant, puisque de si grandes retraites tant de replis cachés*  
et tanti recessus sint in animis hominum,  
*et de si grands détours sont dans les âmes de hommes, tant de détours*  
augeamus sanè tuam suspicionem ; enim  
*augmentons incontestablement tes soupçons ; car*  
simul augebimus et (tuam) diligentiam :

en même temps nous augmenterons aussi ta vigilance :

quàm quibns tu salutem insperantibus reddidisti ? an exeo numero, qui unâ tecum fuerunt ? Non est credibilis tanlus in ullo furor ; ut, quo duce omnia summa sit adeptus, hujus vitam non anteponat suæ. At si tui nihil cogitant sceleris, caven dum est, ne quid inimici. Qui ? omnes enim qui fuerunt, aut suâ pertinaciâ vitam amiserunt, aut tuâ misericordia retinuerunt, ut aut nulli supersint de inimicis, aut, qui superfuerunt, amicissimi sint.

22. Sed tamen, quum in animis hominum tantæ latebræ sint et tanti recessus, augeamus sanè suspicionem tuam ; simul enim augebimus et diligentiam : nam quis est om-

avez offert un salut qu'ils n'espéraient plus ? serait-ce quelqu'un de ceux qnï vous ont suivi ? il n'est pas croyable qu'un homme soit assez furieux pour ne pas préférer à sa propre vie, celle de l'auteur de sa fortune. Mais si vos amis ne trament rien contre vous, il faut se donner de garde contre vos ennemis. Quels sont-ils ? car de tous ceux qui l'étaient, ou leur opiniâtreté leur a fait perdre la vie, ou votre clémence la leur a conservée ; en sorte qu'il ne reste plus aucun de vos ennemis ; ou ceux qui ont survécu à la disgrâce de leur parti, vous sont aujourd'hui tout dévoués.

22. Cependant, comme il y a dans le cœur humain tant de détours, tant de replis secrets, augmentons votre soupçon ; car en même temps nous redoublerons votre vigilance. Mais

nam quis (homo) est tàm ignarus omnium rerum  
*car quel homme est si ignorant de toutes choses, assez*  
tàm rudis in republicâ, cogitans  
*si novice dans les affaires de la république, pensant assez*  
tàm nihil unquàm nec de suâ salute, nec de salute  
*tellement jamais ni à son salut, ni au salut assez peu soit soit*  
communi, qui non intelligat suam (salutem) contineri  
commun, qui ne comprenne pas son salut être placé pour ne pas  
comprendre dépendre

(in) tuâ sainte, et (vitam) omnium (civium) pen  
*dans ton salut, et la vie de tous les citoyens dé*  
dere ex vitâ unius, tuâ ? (Equidem pour  
*pendre de la vie d'un seul, de la tienne ?*  
ego quidem) ego cogitans de te (per) dies que  
*Moi pensant à toi pendant les jours et*  
(per) noctes, ut debeo, extimesco qui  
*pendant les nuits, comme je le dois, je crains assuré*  
dem duntaxat casus humanos, et eventus  
*ment seulement les accidens humains, et les événement de l'humains les*  
*révolutions*

incertos valetudinis, et fragilitatem (nostræ) naturæ  
*incertains de la santé, et la faiblesse de notre nature incertaines*  
communis ; que quum respublica debeat esse immor-  
*commune ; et puisque la république doit être immor*  
talis, doleo eam consistere in animâ  
*telle, je suis fâché (de voir) elle être placée dans la vie dépendre de*  
unius mortalis. Vero si consensio sceleris que  
*d'un seul mortel. Mais si une ligue de crime et*  
insidiarum accedat etiam ad casus humanos  
*d'embûches s ajoute encore aux accidens humains de l'humanité*  
que (ad) eventus incertos valetudinis, quein Deum

*et aux événemens incertains de la santé, quel Dieu révolutions incertaines*

*credamus posse opitulari reipublicæ si*

*croirons-nous pouvoir secourir la république, quand même*

*cupiat (id) ?*

*il désirerait cela ?*

nium tàm ignarus rerum, tàm rudis in republicâ, tàm nihil unquàm nec de suâ, nec de communi salute cogitans, qui non intelligat, tua salute contineri suam, et ex unius tua vitâ pendere omnium ? Equidem de te dies noctesque, ut deb eo, cogitans, casus duntaxat humanos, et incertos eventus valetudinis, el naturæ communis fragilitatem extimesco ; doleoque, quum respublica immortalis esse debeat, eam in unius mortalis animâ consistere. Si verò ad humanos casus incertosque eventus valetudinis, sceleris etiam accedat insidiarumque consensio ; quem Deum, si cupiat, opitulari posse reipublicæ credamus ?

quel est l'homme assez peu instruit des affaires, assez novice dans celles de l'Etat, qui ait jamais si peu pensé à sa sûreté et à celle de la république, pour ne pas comprendre que de votre conservation dépend la sienne, et de votre vie seule celle de tous les citoyens ? Pour moi, qui comme je le dois, pense à vous jour et nuit, je ne crains pour vous que les accidens inséparables de la condition humaine, les dangers des maladies, et la faiblesse de notre nature : et je m'afflige qu'une république, qui doit être immortelle, ne soit appuyée que sur la vie d'un seul mortel. Que si aux accidens de la vie, à la fragilité de la santé, se joignent encore le crime et les complots, quel Dieu croirons-nous capable de secourir la république, quand ce Dieu même en aurait la volonté ?

*César seul peut réparer les maux que la guerre civile a causés dans l'Etat, et qui en ont ruiné la sage constitution. L'orateur rappelle ces paroles que César répétait souvent : « J'ai assez vécu pour la nature ou pour la gloire, » et prend de là occasion de lui montrer ce qui lui reste encore à faire pour cette gloire que, de son propre aveu, il préfère à tout. En quoi consiste la gloire véritable.*

VIII. C. Cæsar, omnia (negotia) quæ sentis

*Caius César, toutes les choses que. tu sais*

jacere perculsa atque prostrata impetu  
*être étendues à terre frappées et renversées par le choc*  
belli ipsius, quod fuit necesse, sunt  
*de la guerre elle-même, qui fut nécessaire, sont*  
– excitanda tibi uni : judicia (sunt)  
*devant être relevées par toi seul : les tribunaux sont*  
constituenda, fides (est) revocanda :  
*devant être rétablis, la bonne foi est devant être rappelée :*  
libidines (sunt) comprimendæ, soboles (est)  
*le libertinage est devant être réprimé, la population est*  
propaganda, omnia (negolia) quæ, dilapsa  
*devant être étendue, toutes les choses qui, dispersées*  
jàm defluerunt, sunt vincienda legibus  
*déjà ont passé, sont devant être liées par des lois sont abolies rattachées*  
severis.  
*sévères.*

24 Non fuit recusandum in tanto

*Il n'a pas été devant être évité dans une si grande possible d'éviter*  
bello civili que (in) tanto ardore ani-  
*guerre civile et dans une si grande agitation des es*  
morum et armorum, quin respublica quassata  
*prits et des armes, que la république ébranlée*  
perderet et multa ornamenta, dignitatis et  
*ne perdit et beaucoup d'ornemens de sa dignité et*  
multa praesidia suæ stabilitatis, quicumque fuisset  
*beaucoup de soutiens de sa puissance, quel qu'eût été*  
eventus belli ; que quin uterque dux fa-  
*événement de la guerre ; et que les deux chefs ne*

*César seul peut réparer les maux que la guerre civile a causés dans l'Etat, et qui en ont ruiné la sage constitution L'orateur rappelle ces paroles que César répétait souvent : c J'ai assez vécu pour la nature ou pour la gloire, » et prend de là occasion de lui montrer ce qui lui reste encore à faire pour cette gloire que, de son propre aveu, il préfère à tout. En quoi consiste la gloire véritable.*

VIII. Omnia sunt excitanda tibi, C. Cæsar, uni, quæ jacere senlis, belli ipsius impetu, quod necesse fuit, perculsa, atque prostrata : conslituenda judicia, revocanda fides : comprimendæ libidines, propaganda soboles, omnia, quæ dilapsa jam defluerunt, severis legibus vincienda sunt.

24. Non fuit recusandum in tanto civili bello, tantoque animorum ardore et armorum, quin quassata respublica, quicumque belli eventus fuisset, multa perderet, et ornamenta dignitatis, et præsidia stabilitatis suæ ; multaque

VII. C'est à vous seul, César, qu'il appartient de relever ce que la violence d'une guerre inévitable a détruit et renversé à terre. Il vous faut remettre en vigueur les jugemens, rappeler la confiance, réprimer le libertinage, encourager la population ; en un mot, tout ce qui s'est relâché ou qu'on a laissé abolir, il faut le resserrer ou le rétablir par de sévères lois.

24. On n'a pu empêcher, dans une si grande guerre civile, dans la vive fermentation où étaient les esprits, et au milieu des armes, que la république, dans ces secousses, ; quelle que fût l'issue de la guerre, ne perdît beaucoup de

ceret armatus multa (negotia) quæ idem  
*fissent armés beaucoup de choses que les même*  
togatus prohibuisset fieri : (quæ pour  
*revêtus de la toge eussent défendu d'être faites : en temps de paix*  
illa) omnia illa vulnera belli sunt quidem  
*toutes ces plaies de la guerre sont assurément*  
nunc curanda tibi ; (quibus pour illis)  
*maintenant devant être soignées par toi ;*  
nemo, præter te, potest niederi illis.  
*personne, excepté toi, ne peut guérir elles.*

25. Itaque audiivi invilus illam vocem  
*C'est pourquoi j'ai entendu avec peine ces paroles*  
tuam præclarissimam et sapien  
*tiennes (que tu as prononcées) très-belles et très-*  
tissimam : Vixi salis diù vel naturæ  
*sages : J'ai vécu assez long-temps ou pour la nature*

vel gloriæ. Fortassè (vixisti) satis na  
*ou pour la gloire. Peut-être tu as vécu assez pour la na*  
turæ, si vis ità ; etiam addo, si placet  
*ture, si tu le veux ainsi ; même. j'ajoute, si il plaît*  
(tibi), (vixisti) satis) gloriæ : at, quod  
*à toi, tu as vécu assez pour la gloire : mais, ce qui*  
est maximum, (vixisti) certè parùm  
*est le plus important, tu as vécu certainement peu*  
patriæ. Quare, quaeso, omitte istam  
*pour la patrie. C'est pourquoi, je t'en prie, néglige cette*  
prudentiam hominum doctorum, (positam) in morte  
*sagesse des hommes savans, placée dans la mort philosophes, qui*  
consiste à mépriser la  
contemnendâ : noli esse sapiens nostro  
*devant être méprisée : ne veuille pas être sage à nos mort*  
periculo. Enim, venit sæpè ad meas aures  
*dépens. En effet, il vient souvent à mes oreilles*  
te dicere nimis crebrò istud idem  
*(j apprends souvent) toi dire trop souvent celte même*  
(dictum), (scilicet), te vixisse satis tibi.  
*parole, c'est-à-dire, toi avoir vécu assez pour toi.*

uterque dux faceret armatus, quæ idem togatus fieri prohibuisset : quæ  
quidem nunc tibi omnia belli vulnera curanda sunt ; quibus, præter te,  
mederi nemo potest.

25. Itaque illam tuam præclarissimam et sapientissimam vocem invitus  
audivi : *Satis diù vel naturæ vixi, vel gloriæ.* Satis, si ità vis, naturæ  
fortassè, addo etiam, si place gloriæ : at, quod maximum est, patriæ certè  
parùm. Quare omitte, quæso, istam doctorum hominum in contemnendâ  
morte prudentiam : noli nostro periculo sapiens esse. Sæpè enim venit ad  
aures meas, te idem istud nimis crebrò dicere, satis te tibi vixisse. Credo :  
sed tùm id

son lustre, de sa-dignité, de sa force et de sa puissance ; et que chacun des  
chefs ne fît, les armes à la main, bien des choses qu'il n'aurait pas  
souffertes en temps de paix. C'est à vous aujourd'hui, César, de guérir

toutes ces plaies de fa guerre ; il n'y a que vous qui puissiez y porter remède.

25 C'est donc avec regret que je vous ai entendu prononcer ces paroles pleines d'ailleurs de grandeur et de philosophie. *j'ai assez vécu et pour ja nature et pour la gloire.* Vous avez .peut-être, puisque vous le voulez, assez vécu .pour la nature ; j'ajoute encore, si cela vous plaît., assez pour la gloire mais la patrie est avant tout, et certes vous avez peu vécu pour elle. Rejetez donc la sagesse des anciens philosophes qui ont méprisé la mort ; ne soyez point sage à nos dépens. On me rapporte trop souvent qu'on vous entend dire sans cesse, que vous avez assez vécu pourvous. Je le

Credo (hoc) : sod audirem id tùm

*Je crois cela : mais j'entendrais (sans peine) cela alors*

si viveres tibi sol, aut si etiam esses natus

*si tu vivais pour toi seul, ou si même tu étais né*

tibi soli : nunc, quum tuæ res gestæ sint

*pour toi seul : maintenant, puisque tes actions ont que*

complexæ salutem omnium civium, que cunctam rem

*embrassé le salut de tous les citoyens, et toute la remis en salut s les citoyens toute la ré*

publicam, – abes tantùm à perfectione operum

*publique, tu es éloigné tellement de la fin d'ouvrages*

maximorum, ut jeceris nondùm funda

*les plus grands, que tu n'as pas jeté encore lesjonde*

menta quæ cogitas<sup>20</sup>. Hic tu, definies modum

*mens que tu médites. Là toi, fixeras-tu la mesure tu veux jeter. Dans ce cas*

tuæ vitæ, non salute reipublicæ, sed

*de ta vie, non d'après le salut de la république, mais*

æquitate (tui) animi ? Quid (dices), si

*d'après la modération de ton âme ? Que diras-tu, si*

istud ne (pour non) est satis quidem tuæ gloriæ ?

*cela n'est pas assez même pour ta gloire ?*

non negabis te esse avidissimum cujus (pouorejus),

*tu ne nieras-pas toi être très-avide d'elle,*

quamvis sis sapiens. ' : ,  
*quoique tu sois philosophe.*

26. Ne, inquires, relinquemus igitur gloriam parùm magnam ? immò verò (est) satis (magna) *gloire peu grande ? sans doute elle est assez grande* aliis, quamvis multis (unà) ; (est) *pour d'autres, quoique beaucoup à la fois ; elle est* parùm (magna) tibi uni : enim quidquid est, *peu grande pour toi seul : car tout ce qui est,* quamvis (illud) sit amplum, id est certè parùm *quoique ce soit grand, c'est certainement peu*

audircm, si tibi soli viveres, aut si tibi etiam soli natus esses : nunc, quum omnium salutem civium, cunctamque rempublicam res tuæ gestæ complexæ sint ; tantùm abcs à perfectione maxirnorum operum, ut fundamenta, quæ cogitas, nondùm jeceris. Hic tu modum tuæ vitæ, non salute reipublicæ, sed æquitate animi definies ? quid, si istud ne gloriæ quidem tuæ satis est ? cujus te esse avidissimum, quamvis sis sapiens, non negabis.

26. Parùmne igitur, inquires, gloriam magnam relinquemus ? immò verò aliis, quamvis multis, satis ; tibi uni parùm : quidquid enim est, quamvis amplum sit, id certè

crois ; mais je l'entendrais avec moins de peine, si vous vi. viez pour vous seul, ou si vous n'étiez né que pour vous seul. Aujourd'hui vos exploits ont mis entre vos mains le salut de tous les citoyens et la république entière ; et cependant vous êtes si éloigné d'avoir achevé l'édifice du bonheur public, que vous n'en avez pas encore jeté les fondemens. Quoi donc ? vous fixerez les bornes de votre vie en consultant plutôt la modération de vos désirs, que les besoins de la république ? Que direz vous, si je vous prouve que tout ce que vous avez fait, n'est pas assez pour la gloire ? et certes, malgré votre philosophie, vous ne nierez point que vous ne l'aimiez avec passion.

26. Mais, me direz-vous, ne laisserai-je pas une assez grande gloire ? Oui, elle l'est assez pour plusieurs autres ensemble ; mais pour vous,

quoique seul, c'est peu de chose. Tout ce qui existe, quelque grand qu'il soit, est assurément

(amplum) tùm quum aliquid est amplius.

*grand alors lorsque quelque chose est plus grand. que*

Quòd si, C. Cæsar, exitus tuarum rerum immortalium

*Que si, C. César, l'issue de tes actions immortelles*

fuit futurus hic, ut, (tuis) adversariis devictis,

*a été devant être tel, que, tes ennemis étant vaincus,*

relinqueres rempublicam in eo statu in quo

*tu laissasses la république dans cet état dans lequel*

est nunc ; vide, quæso, ne tua

*elle est à présent ; prends garde, je t'en prie, que ta*

virtus divina sit habitura plus admirationis

*valeur divine ne soit devant avoir plus d'admiration*

quàm gloriæ : si quidem gloria est fama

*que de gloire : si toutefois la gloire est une renommée*

illustris ac pervagata meritorum multorum et

*illustre et répandue partout de services nombreux et*

magnorum (illatorum), vel in suos, vel in patriam, vel

*importans rendus, ou aux siens, ou à la patrie, ou*

in omne genus hominum.

*à tout le genre humain.*

*Donner une forme stable à la République, voilà le grand travail qui doit occuper César. Il doit tout rapporter à cette vie immortelle, qui s'étend dans tous les âges, et non à celle dont la condition humaine a marqué les bornes. S'il ne songe pas à guérir par ses soins et sa sagesse les maux de la patrie, son nom se répandra au loin sans lui donner un rang assuré et incontestable. Usant d'une noble liberté, l'orateur lui montre dans la postérité des juges d'autant plus sévères qu'ils seront sans intérêt, sans haine et sans envie.*

IX. Igitur hæc pars est reliqua tibi, hic actus

*Donc cette partie est restante à toi, cet acte*

restât (faciendus tibi), est elaborandum

*reste devant être fait par toi, il est devant être travaillé*

(tibi) in hoc, ut consti tuas rempublicam, que  
*par toi en cela, que tu rétablisses la république, et*  
parùm est lùm, qnum est aliquid amplius. Quòd si rerum tuarum  
immortalium, C. Cæsar, hic exitus futurus fuit, ut, devictis adversariis,  
rempublicam in eo statu relinqueres, in quo nunc est ; vide, quæso, ne tua  
divina virtus admirationis plus sit habitura, quàm gloriæ : si quidem gloria  
est illustris, ac pervagata multorum, et magnorum, vel in suos, vel in  
palriam, vel in omne genus hominum, fama meritorum.

petit, dès qu'il y a quelque chose de plus grand. Si vos actions immortelles,  
César, doivent se terminer, après avoir défait vos ennemis, à laisser la  
république dans l'état où elle est aujourd'hui, prenez garde, je vous prie,  
que votre divine valeur ne vous attire plus d'admiration que de gloire ; en  
effet, la gloire est une renommée éclatante et sans bornes des nombreuses.  
et grandes actions qu'on a faites, ou pour les siens, ou pour sa patrie, ou  
pour tout le genre humain.

*Donner une forme stable à la République, voilà le grand travail qui doit  
occuper César. Il doit tout rapporter à cette vie immortelle, qui s'étend  
dans tous les âges, et non à celle dont la condition humaine a marqué les  
bornes. S'il ne songe pas à guérir par ses soins et sa sagesse les maux de la  
patrie, son nom se répandra au loin sans lui donner un rang assuré et  
incontestable. Usant d'une noble liberté, l'orateur lui montre dans la  
postérité des juges d'autant plus sévères qu'ils seront sans intérêt, sans  
haine et sans envie.*

IX. Hæc igitur tibi reliqua pars est, hic restat actus, in hoc elaborandum  
est, ut rempublicam constituas, eâque

IX. Yoici donc ce qui vous reste à faire, et ce doit être là votre chef-  
d'œuvre : il faut que vous travailliez à bien rétablir la république, jusqu'à ce  
que le bon ordre que vous

ut perfruire, tu inprimis, eâ (constituâ), cum  
*que tu jouisses, toi surtout, d'elle bien établie, avec*  
tranquillitate summâ et (cum) otio : tùm, quum

*une tranquillité parfaite et avec repos : alors, lorsque que  
et solveris patriæ quod debes, e't exple-  
et tu auras payé à la patrie ce que tu dois, et tu auras  
veris naturam ipsam satietate vivendi,  
satisfait la nature elle-même par la satiété de vivre  
dicito, si voles, te  
(par une extrême vieillesse), dis, si tu le veux, toi  
vixisse satis diù. Enim quid est hoc (tempus)  
avoir vécu assez long-temps. Car quel est ce temps  
ipsum omnino diù, in quo aliquid  
ui-même tout-à-fait long-temps, au quel un long  
extremum est, quum quod (pour hoc) venerit, omnis  
terme est, lorsque celui-ci est venu, tout, à l'arrivée duquel  
volup as præterita est pro nihilo, quia nulla (volup  
plaisir passé est pour rien, parce que aucun plai-n'est plus rien  
tas) sit futura posteà ? quanquam ista  
sir n'est devant être dans la-suite ? cependant cette  
animus tuus fuit nunquàm contentus his  
âme tienne (ton âme) n'a été jamais contente de ces  
angustiis, quas natura dedit nobis ad  
bornes étroites, que la nature a données à nous pour,  
vivendum, que flagravat semper amore im  
vivre, et elle a brûlé toujours du désir de l'im  
mortalitatis.,  
mortalité,*

28. Verò æc vita quæ continetur (in tuo) corpore  
*Mais cette vie qui est placée dans ton corps  
et (in tuo) spiritu nec (pour non) est ducen  
et dans ton souffle n'est pas devant être regar  
da (tibi) (ut) tua vita : Cæsar, illa vita quæ  
dée par toi comme ta vie : César, cette vie qui  
vigebit memoriâ omnium sæculorum, quam  
sera florissante par la mémoire de tous les siècles, que*

tu inprimis cum summâ tranquillitate et otio perfruare : tùm te, si voles, quum et patriæ, quod debes, solveris, et naturam ipsam expleveris satietate vivendi, satis diù vixisse dicito. Quid est enim omninò hoc ipsum diù, in quo est aliquid extremum, quod quum venerit, omnis voluptas præterita pro nihilo est, quia postea nulla futura Sit ? quanquam iste tuus animus nunquàm his angustiis, quas natura nobis ad vivendum dedit, contentus fuit, semperque immortalitatis amore flagravit.

28. Nec verò hæc tua vita ducenda est, quæ corpore et spiritu continetur : illa, inquam, illa vita est tua, Cæsar, quæ vigebit memoriâ sæculorum omnium ; quam posteritas aures mis, vous fasse jouir d'un parfait repos ; alors, si vous voulez, lorsque vous vous serez acquitté de ce que vous devez à la patrie, et que vous aurez rempli le cours de la nature par une extrême vieillesse, dites que vous avez assez vécu. Car, quel est ce temps qu'on peut dire long, s'il a une extrémité à laquelle on n'est pas plutôt arrivé, que tous les plaisirs passés ne sont plus rien, parce qu'après il n'y en aura plus ? Non pas que votre esprit se soit jamais contenté du court espace dans lequel la nature a borné notre vie ; il a au contraire toujours brûlé du désir de l'immortalité.

28. En effet, votre vie n'est pas celle qui dépend de l'union du corps et de l'âme : voire vie, César, est celle qui sera dans la mémoire de tous les siècles ; c'est celle que

posteritas alet, quam æternitas ipsa tue  
*la postérité entretiendra, que l'éternité elle-même dé*  
bitur semper, illa, inquam, est tua vita. Oportet  
*fendra toujours, celle-là, dis je, est ta vie. Il faut*  
(ut) tu inservias huic (vitæ futuræ), (ut) os  
*que toi tu sois esclave de cet avenir, que tu que tu*  
tentes te huic : quæ (pour hæc) habet quidem  
*montres toi à lui : celui-ci a assurément lui montres ta gloire :*  
jà pridem multa (negotia) quæ miretur ;  
*depuis long-temps beaucoup de choses qu'il peut admirer ;*  
nunc expectat (negotia) quæ laudet etiam.  
*maintenant il attend des choses qu'il puisse louer aussi.*  
Certè posteri obstupescunt audientes

*Sans doute les descendants s'étonneront en entendant dire la postérité s'étonnera*

*et legentis (tua) imperia, (tuas) provincias, Rhenum ;  
et en lisant les commandemens, tes provinces, le Rhin,  
Oceanum, Nilum<sup>21</sup> (tuas) pugnas innumerabiles, (tuas)  
L'Océan, le Nil, les combats innombrables, tes  
victorias incredibiles, (tua) munera, tuos triumphos.  
victoires incroyables, tes largesses, tes triomphes.. :*

29. Sed, ni si hæc urbs erit stabilita

*Mais, à moins que cette ville ne soit affermie  
tuus consiliis et (tuus) institutis, tuum nomen  
par tes résolutions et par tes institutions, ton nom  
vagabitur modò longè atque latè, non  
errera seulement au loin et en tous lieux, il n'aura  
habebit quidem sedem stabilem et domicilium  
pas certainement une demeure fixe et un domicile  
certum. Magna dissensio erit etiam inter eos  
assuré. Un grand différend sera. même entre ceux  
qui nascentur, sicut fuit inter nos, quum  
qui naîtront, comme il a été entre nous, lorsque*

*aliet, quam ipsa æternitas semper tuebitur. Huic tu inservias, huic te ostendes,  
oportet : quæ quidem, quæ miretur, jam pridem multa habet ; nunc, etiam  
quæ landet, exspectat. Obstupescunt posteri certè imperia, provincias,  
Rhenum, Oceanum, Nilum, pugnas innumerabiles, incredibiles victorias,  
monumenta, munera, triumphos audientes et legentes tuos.*

29. Sed, nisi hæc urbs stabilita tuis consiliis et institutis erit, vagabitur modò nomen tuum longè atque latè, sedem quidem stabilem et domicilium certum non habebit. Erit, inter eos etiam, qui nascentur, sicut inter nos fuit, –

*nos descendants conserveront, et. que l'éternité même soutiendra toujours.  
C'est pour la postérité qu'il faut travailler, c'est à elle qu'il faut vous  
produire. Depuis long-temps elle a de quoi rassasier son admiration ; elle  
attend aujourd'hui que vous forciez s'es louanges. Sans doute aux détails de  
vos commandemens et de vos provinces, au souvenir du Rhin, de l'Océan et*

du Nil, à la lecture ou au récit de vos combats sans nombre, de vos incroyables victoires, de vos monumens, de vos largesses et de vos triomphes, la postérité s'étonnera.

29. Mais si cette ville n'est pas affermie par vos conseils et vos travaux, votre réputation ne fera que se répandre dans les pays les plus reculés, sans avoir aucun lieu fixe, aucune demeure certaine. Le même différend qui est entre nous, renaîtra parmi nos descendans ; car les uns élève

*alii efferent laudibus ad cœlum tuas*

*c les uns élèveront par des louanges jusqu'au ciel tes*

*les gestas ; (quum) alii forlassè requirunt*

*actions ; lorsque les autres peut-être regretteront*

*aliquid, que id (est) vel maximum*

*quelque chose, et cela est même la plus importante*

*(negotium), nisi restinxeris incendium belli*

*affaire, à moins que tu n'éteignes le feu de la guerre*

*civilis salute patriæ ; (itâ) ut illud vi*

*civile par le salut de la patrie ; de sorte que cela pa*

*deatur fuisse (opus) fati, hoc (futurum fuisse*

*raîtra avoir été l'ouvrage du destin, ceci avoir dû être*

*opus tui consilii. Igitur servi eliam iis*

*l'ouvrage de ta sagesse. Donc sois esclave même de ces*

*judicibus qui judicabunt de te multis*

*juges qui porteront un jugement sur toi beaucoup*

*sæculis post (lempus præsens) ; et quidem haud*

*de siècles après le temps présent ; et à la vérité je ne sais*

*scio an (non sint judicialuri de te)*

*pas si ils ne sont pas devant porter un jugement sur toi*

*in corruptiùs quàm nos : nam judicabunt et sine*

*avec plus d'équité que nous : car ils jugeront et sans*

*cupiditate, et rursùs sine odio et sine invidiâ.*

*faveur, et encore sans haine et sans jalousie.*

*Autem si id etiam non pertinebit ad te tune,*

*Mais si cela même ne doit pas toucher toi alors,*

*ut quidam putant falsò, nunc*

*comme quelques-uns le pensent à tort, maintenant  
certè pertinet (ad te), te esse talem ut unquàm  
sans doute il importe à toi, toi être tel que jamais  
nulla oblivio<sup>22</sup> sit obscuratura tuas laudes.*

*aucun oubli ne soit devant obscurcir tes louanges.*

magna dissensio, quum. alii laudibus ad cœlum res tuas gestas efferent ; alii fortassè aliquid requirunt, idque vel maximum, nisi belli civilis incendium salute patriæ restinxis ; ut illud fati fuisse videatur, hoc consilii. Servi igitur iis etiam iudicibus, qui multis post sæculis de te iudicabunt ; et quidem haud scio, an incorruptiùs, quàm nos : nam et sine amore, et sine cupiditate, et rursus sine odio, et sine invidiâ iudicabunt. Id autem etiam si tunc ad te, ut quidam falsò putant, non pertinebit, nunc certè pertinet esse te talem, ut tuas laudes obscuratura nulla unquàm sit oblivio.

ront jusqu'au ciel vos. actions héroïques, et les autres diront qu'il y manque quelque chose, même d'essentiel, si vous n'éteignez les flammes de la guerre civile par le rétablissement de la république, de telle sorte que la guerre paraisse un effet du destin, et ce rétablissement un chef d'oeuvre de votre prudence. Songez donc à ces juges qui doivent vous juger dans les siècles à venir, et sans doute avec plus d'impartialité que nous ; car se sera sans prédiction et sans passion, sans haine et sans envie qu'ils porteront leur jugement. Et quand même ce jugement vous intéresserait peu pour lors, ainsi que le pensent faussement quelques personnes, assurément, il vous importe fort aujourd'hui de vous rendre tel, que vos louanges ne soient jamais ensevelies dans l'oubli.

*La division régnait partout à Rome et dans les camps ; les chefs les plus illustres étaient armés l'un contre l'autre ; mais heureusement cette guerre funeste est terminée, et l'équité du vainqueur a mis fin aux discordes civiles. Du salut de César et de sa ferme résolution à. persister dans les sentimens généreux qu'il a manifestés jusqu'alors, dépend le salut de tous. C'est pourquoi tous les bons citoyens le prient de veiller à sa conservation ; ils s'engagent à veiller eux-mêmes sur lui, et sont prêts à lui faire un rempart de leurs corps.*

X. Voluntates civium fuerunt diversæ, que

*Les volontés des citoyens ont été différentes, et*

sententiæ (eorum) distractæ : enim dissidebamus  
*les sentimens d'eux divisés : car nous étions opposés.*  
non solum consiliis, et studiis, sed  
*non seulement par les opinions et par les passions, mais.*  
etiam armis et castris : autem quædam  
*encore par les armes et par les camps : or une certaine*  
obscuritas erat, certamen erat inter duces  
*obscurité régnait, un combat était entre des chefs.*  
clarissimos : multi (cives) dubitabant  
*très-illustres : beaucoup de citoyens étaient incertains*  
quid esset optimum ; multi (cives  
*quelle chose était la plus juste ; beaucoup de citoyens*  
dubitabant) quid expediret sibi ; mul-  
*étaient incertains quelle chose était utile à eux beau*  
ti (cives dubitabant) quid de  
*coup de citoyens étaient incertains quelle chose était*  
ceret ; nonnulli etiam (dubitabant)  
*convenable ; quelques-uns même étaient incertains*  
quid liceret.  
*quelle chose était permise. –*

31. Respublica est perfuncta hoc bello mi –

*La république s'est acquittée de cette guerre mal-est délivrée*  
sero que fatali : (homo) vicit is, qui  
*heureuse et fatale : un homme a vaincu tel, lequel tel qu'il ;*  
non inflammaret suum odium fortunâ, sed  
*ne devait pas enflammer sa haine par ses succès, mais*

*La division régnait partout à Rome et. dans les camps ; les chefs les plus illustres étaient armés l'un contre l'autre ; mais heureusement cette guerre funeste est terminée, et l'équité du vainqueur a mis fin aux discordes civiles. Du salut de César et de sa ferme résolution à persister dans les sentimens généreux qu'il a manifestés jusqu'alors, dépend le salut de tous. C'est pourquoi tous les bons citoyens le prient de veiller à sa conservation ; ils s'engagent à veiller – eux-mêmes sur lui, et sont prêts à lui faire un rempart de leurs corps.*

X. Diversæ voluntates civium fuerunt, distractæque sententiæ : non enim consiliis solùm et studiis, sed armis etiam et castris dissidebamus : erat autem obscuritas quædam, erat certamen inter clarissimos duces : multi dubitabant, quid optimum esset ; multi, quid sibi expediret ; multi, quid deceret ; nonnulli etiam, quid liceret.

31. Perfuncta respublica est hoc misero falalique bello : vicit is, qui non fortunâ inflammaret odium suum, sed

X. Les citoyens ont été divisés de volontés et de sentimens : car ce n'étaient seulement pas les opinions et les passions, c'étaient encore les armes et les étendards qui étaient opposés : un voile couvrait tout de son ombre, des chefs illustres se combattaient ; les uns cherchaient la justice, les autres leur intérêt ; ceux-ci le devoir, ceux-là le droit, et tous ne trouvaient que le doute et l'incertitude.

31. La république est délivrée de cette malheureuse et funeste guerre : le vainqueur n'a pas laissé enflammer sa haine par la bonne fortune ; mais il la tempère par sa bonté ;

(qui) leniret suumodium (suâ bonitate ; (nec pour et lequel devait adoucir sa haine par sa bonté ; qu'il non) et qui non judicaret omnes eosdem et lequel ne devait pas juger tous ces mêmes tel qu'il cives quibus esset -iratus-, dignos etiam citoyens contre lesquels il serait irrité, dignes encore exsilio aut morte. Arma sunt posita<sup>23</sup> de l'exil ou de la mort. Les armes ont été déposées ab aliis, sunt erepta ab par les uns, elles ont été arrachées de force aux aliis. (Ille) qui, liberatus periculo armorum, ta-autres Celui qui i, délivré du danger des armes, ce men retinet animum armatum, est civis pendant conserve un cœur armé, est un citoyen ingratus que injustus ; (itâ) ut etiam ille qui ingrat et injuste ; de sorte que même celui qui

cecidit in acie, qui profudit animam in  
*est mort dans le combat, qui a rendu l'âme dans*  
causâ (suâ), sit melior : enim ea  
*le parti sien (qu'il soutenait) est meilleur : car cette*  
dem pertinacia quæ videtur quibusdam (esse  
*même opiniâtreté qui semble à quelques-uns être*  
pertinacia), potest videri aliis (esse) cons  
*de l'opiniâtreté, peut sembler à d'autres être de la cons*  
tan tia.  
*tance.*

32. Sed jàm omnis dissensio est fracta ar  
*Mais déjà toute dispute a été rompue par les*  
mis, et exstincta æquitate victoris : restat,  
*armes, et éteinte par l'équité du vainqueur : il reste,*  
ut (illi) qui habent modò aliquid non so  
*que ceux qui ont seulement quelque chose non seu-peu*

bonitate leniret ; nec qui omnes, quibus iratus esset, eosdem etiam exsilio, aut morte dignos judicaret. Arma ab aliis posita, ab aliis erepta sunt. Ingratus est, injustusque civis, qui, armorum periculo liberatus, animum lamea retinet armatum ; ut etiam ille sit melior, qui in acie cecidit, qui in causâ animam profudit : quae enim pertinacia quibusdam, eadem aliis constantia videri potest.

32. Sed jàm omnis fracta dissensio est armis, et exstincta æquitate victoris : restat, ut omnes unum velint qui modò et ceux qui ont encouru son indignation, il ne les a condamnés ni à l'exil, ni à la mort. Les uns ont d'eux-mêmes quitté les armes ; les autres ont été désarmés par la force. On est ingrat et injuste citoyen quand ; délivré des dangers de la guerre, on est encore armé dans le cœur : de sorte e la guerre, on est encore armé dans le cœur : de sorte que l'on doit plus estimer celui qui est mort en combattant, et qui a donné sa vie pour le parti qu'il soutenait ; car ce que quelques-uns traitent d'opiniâtreté ; peut paraître aux autres un effet de la constance.

32. Mais toutes les disputes ont cessé par l'effort des armes, et l'équité du vainqueur les a éteintes ; il ne reste plus que d'avoir tous la même volonté,

si nous avons, je

lùm sapientæ, sed etiam sanitatis, velint

*lement de sagesse, mais encore de bon sens, veuillent*

omnes unum negotium. C. César, non possumus

*tous une seule chose. C. César, nous ne pouvons pas la même*

esse salvi nisi te salvo, et manente

*être conservés si non toi étant conservé, et restant*

in istâ sententiâ quâ es usus quum

*dans ces sentimens desquels tu t'es servi tant que tu as montrés*

antea, tùm vel maximè hodiè. Quare

*auparavant, que surtout aujourd'hui. C'est pourquoi*

(nos) omnes qui volumus hæc (negotia) esse salva,

*nous tous qui voulons ces choses être conservées, l'Etat cousevè,*

et hortamur et obsecramus te, ut consulas (tuæ)

*et nous exhortons et nous prions toi, que tu veilles à,*

vitæ, ut (consulas) tuæ saluti ; que, (nos) omnes,

*ta vie, que tu veilles à ton salut ; et, nous tous,*

ut loquar etiam pro aliis (dicens) quod

*afin que je parle aussi pour les autres disant ce que*

sentio de me, pollicemur tibi non modo

*je pense sur moi, nous promettons à toi non seulement*

excubias et custodias <sup>I</sup>, sed etiam oppositus

*une garde et des sentinelles, mais encore le rempart*

nostrorum laterum et (nostrorum) corporum, quoniam

*de nos côtés et de nos corps, puisque*

putas aliquid, quod sit caven-

*tu penses quelque chose, contre quoi il faut se mettre*

dum, subesse.

*en garde, être caché.*

habent aliquid non solùm sapientiæ, sed etiam sanitatis. Nisi te, C. Cæsar, salvo, et in istâ sententiâ, quâ quum antea, tùm hodiè vel maximè usus es, manente, salvi esse non possumus. Quare omnes te, qui hæc salva esse volumus, et hortamur, et obsecramus, ut vitæ, ut saluti tuæ consulas ; omnesque tibi, ut pro aliis etiam loquar, quod de me ipse sentio, quoniam

suhesse aliquid putas, quod cavendum sit, non modò excubias et custodias, sed etiam laterum nostrorum oppositus, et corporum pollicemur.

ne dis pas quelque sagesse, mais tant soit peu même de bon' sens. Ce n'est, César, que par votre sûreté et par votre persévérance dans les sentimens où vous avez été, et où vous êtes encore aujourd'hui, que nous pouvons être conservés. Ainsi, nous tous qui désirons la tranquillité de l'Etat, nous vous exhortons et vous conjurons de veiller au soin de votre vie et à votre conservation ; et en vous déclarant les sentimens des autres par les miens, puisque vous croyez avoir quelque sujet de défiance, nous vous promettons tous, non seulement de vous servir de gardes et de sentinelles, mais aussi d'opposer à vos ennemis nos corps et toutes nos forces.

*L'orateur termine par de nouveaux remercîmens adressés à César pour le rappel de Marcellus, qu'il vient d'accorder aux vœux de ses amis et de tout le sénat : il le remercie surtout, en son propre nom, d'avoir mis le comble à ses bienfaits, en rendant à la patrie l'homme qu'il chérit le plus. 1*

XI. Sed mea oratio terminetur in eodem

*Mais que mon discours soit terminé dans le même*

(loco), undè est orsa. C. Cæsar,

*point, d'où il a pris commencement. C. César, que celui où*

(nos) omnes agimus tibi maximas gratias,

*nous tous nous rendons à toi les plus grandes grâces,*

habemus majores etiam : nam omnes sentiunt

*nous en avons de plus grandes encore : car tous sentent nous les sentons*  
plus vivement

idem (negotium) ; quod potuisti sentire ex

*la même chose ; ce que tu as pu comprendre d'après*

precibus et lacrymis omnium (senatorum). Sed

*les prières et les larmes de tous les sénateurs. Mais*

quia non est necesse omnibus stantibus

*parce qu'il n'est pas nécessaire à tous les assistans*

dicere, volunt certè (verba) dici

*de parler, ils veulent au moins des paroles être dites*

à me, cui (hoc) est necesse quodam-

*par moi, auquel cela est nécessaire en quelque  
modo, et quod volunt (hoc), et quò  
manière, et parce qu' ils veulent cela, et parce que  
intelligo id debere fieri præcipuè à me,  
je comprends cela devoir être fait surtout par moi,  
M. Marcello reddito à te huic ordini, que  
M. Marcellus étant rendu par toi à cet ordre, et  
populo Romano, et reipublicæ : nam sentio omnes  
au peuple Romain, et à la république : car je vois tous  
L'orateur termine par de nouveaux remerciemens adressés à César pour le  
rappel de Marcellus, qu'il vient d'accorder aux vœux de ses amis et de tout  
le sénat : il le remercie surtout, en son propre nom, d'avoir mis le comble à  
ses bienfaits, en rendant à la patrie l' homme qu'il chérit le plus.*

XI. Sed, undè est orsa, in eodem terminetur oratio. Maximas tibi omnes gratias agimus, C. Cæsar, majores etiam habemus : nam omnes idem sentiunt ; quod ex omnium precibus et lacrymis sentire potuisti. Sed quia non est stantibus omnibus necesse dicere ; à me certè dici volunt, cui necesse est quodammodo, et quòd volunt, et quòd, M. Marcello, à te huic ordini, populoque Romano, et reipublicæ reddito, præcipuè id à me fieri debere intel-

XI. Mais pour terminer ce' discours comme je l'ai commencé, nous vous rendons tous, César, de grandes actions de grâces ; nous en. ressentons encore de plus vives ; car tous ces sénateurs -ont les mêmes sentimens que moi, comme vous l'avez pu connaître par leurs prières et par leurs larmes. Mais parce qu'il n'est pas nécessaire que toute l'assemblée parle, elle veut bien me commettre pour cela ; mon devoir m'y oblige en quelque façon, parce qu'elle me l'ordonne ; je sais d'ailleurs que c'est plus à moi qu'à personne de faire les remercîmens à César d'avoir rendu Marcellus au sénat, au peuple Romain et à la république ;

(cives) lætari, non ut de salute unius

*les citoyens se réjouir, non comme du salut d'un seul*

(viri) solùm, sed ut de salute communi  
*homme seulement, mais comme du salut commun.*  
omnium.  
*de tous.*

34. Autem quod est benevolentiae summæ quæ  
*Mais pour ce qui est de l'amitié sincère qui que*  
*fuit semper nota omnibus mea erga illum,*  
*a été toujours connue par tous mienne envers lui, j'ai toujours fait*  
*connaître pour lui,*

(ità) ut cedam vix C. pour Caio Marcello  
*si bien que je le cède à peine à Caius Marcellus*  
fratri ejus optimo et amantissimo, (et ità  
*frère de lui très-bienveillant et très-attaché, et si*  
ut) cpderem nemini, præter eum quidem,  
*bien que je ne le céderais à personne, outreum à la vérité, si celui-ci*  
*n'était pas,*

certè debeo præstare (illam) hoc  
*sans doute je dois prouver elle (cette amitié) dans ce*  
tempore, liberatus magnis curis, molestiis, doJo-  
*temps-ci, délivré de grands soucis, de chagrins, de dou*  
ribus, quum præstiterim illam in (meâ) sollici  
*leurs, puisque j'ai manifesté elle dans mes inquié.*

tudine, (in meâ) curâ, (in meo) labore tamdiù  
*tudes, dans mes soins, dans mon travail aussi*  
quamdiù est dubitatum de salute illius. Ita-  
*long temps que l'on a douté du salut de lui. C'est*  
que, C. Cæsar, ago gratias tibi sic,  
pourquoi, C. César, je rends grâces à toi ainsi.. de ce  
ut me non sol conservato à te

*parce que moi non seulement ayant été conservé par to que*  
(in) omnibus (meis) rebus, etiam ornato  
*dans tous mes honneurs, mais encore ayant été orn*

ligo : nam lætari omnes, non ut de uuius solùm, sed ut de communi omnium  
salute, sentio.

34. Quod autem summæ benevolentiae est, quæ mea erga ilium omnibus semper nota fuit, ut vix C. Marcello, optimo et amantissimo fratri, præter eum quidem, cederem nemini, quum in sollicitudine, curâ, labore tamdiù præstiterim, quamdiù est de illius salute dubitatum ; certè hoc tempore, magnis curis, molestiis, doloribus liberatus, præstare debeo. Itaque, C. Cæsar, sic tibi gratias ago., ut omnibus me rebus à te non conservato solùm, etiam or-

car je vois que tout le monde s'en réjouit, non pas comme de la conservation d'un seul particulier, mais comme du salut même de tous les citoyens.

34. Quant à l'intime amitié que tout le monde m'a toujours connue pour lui, et qui est si forte, qu'à l'exception de C. Marcellus, son frère, aussi vertueux que tendre, je ne le céderais à personne, j'en ai rempli les devoirs par mes inquiétudes, mes soins, mes peines, tant qu'on a douté de son sort ; mais c'est surtout aujourd'hui que je dois en donner des preuves, aujourd'hui que les soucis, les inquiétudes et le chagrin n'affligent plus mon âme. Je vous ., ' rends donc grâces, César, de ce qu'après m'avoir non seulement conservé mes dignités, mais accordé de nouveaux

(novis rebus), maximus cumulus accesserit  
*de nouveaux honneurs, le plus grand, comble a été ajouté*  
tamen, hoc faclo tuo  
*cependant par cette action tienne (que tu viens de faire),*  
ad tua merita innumerabilia (il ! ata) in unum  
*à tes bienfaits innombrables répandus sur un seul*  
(hominem) me, quod non arbitrabar jàm posse  
*homme moi, ce que je ne pensais plus pouvoir*  
fieri.  
être fait.

FIN.

nato, tamen ad tua innumerabilia in me unum merita, quod fieri jàm posse non arbitrabar, maximus hoc tuo facto cumulus accesserit.

honneurs, vous venez si généreusement, par le rappel de Marcellus, de mettre le comble aux bienfaits innombrables que vous avez répandus sur moi, et auxquels je ne croyais pas que l'on pût rien ajouter.

FIN.



lien vers <http://www.bnf.fr>



lien vers <http://gallica.bnf.fr>

***Cicéron. Discours pour  
Marcellus, expliqué en  
français... par deux traductions,  
l'une, littérale et interlinéaire...  
l'autre, conforme au génie de la  
langue française... par un  
ancien professeur***

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k63571603>

## À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans...

Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'étape d'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format EPUB (*electronic publication*), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse [gallica@bnf.fr](mailto:gallica@bnf.fr).

## Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non-respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter [reproduction@bnf.fr](mailto:reproduction@bnf.fr)

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr)

## Notes

1 « *His temporibus* » dans ces derniers temps, c. à. d. pendant l'absence de Marcellus.,

2 *Quæ vellem, quæque sentir em*, « pour exprimer librement mes sentimens et mes pensées ». L'orateur insinue ici fort adroitement que ce discours ne sera que l'expression libre de sa pensée, et non l'ouvrage de la flatterie. Il va parler comme autrefois, pristino more, sans aucune contrainte.

3 *In eâdem causâ, in quâ ego*, « engagé par les circonstances dans le même parti que moi ». Cicéron avoue franchement qu'il avait aussi embrassé parti de Pompée.

4 *In nostro veteri curriculo*. Cette carrière est celle de l'éloquence ; Cicéron dit *nostro*, parce que Marcellus la parcourait avec lui.

5 *Interclusam*, , que je m'étais fermée à moi-même », en me condamnant à ce silence que m'avaient imposé la douleur et la honte.

6 *Contigit* s'emploie toujours quand il s'agit d'un événement heureux,

7 *Ir Optimæ artes, bonæ artes* s, veut dire quelquefois vertus : mais ci, comme il a été question du talent oratoire de Marcellus (*illi vocem estitutam puta*), il est peut-être bon de traduire par arts libéraux.

8 *Nec verò disjunctissimas terras... potuisse peragrari*, « que *jamais* homme n'a pu parcourir des contrées si éloignées les unes des autres, etc. » Il suffit d'avoir une légère teinture de l'histoire Roma pour savoir que César avait fait la guerre et remporté des victoires dans presque toutes les contrées du monde.

9 Centurio, centurion, commandant de cent fantassins. *Præfectus*, préfet, officier de cavalerie. *Cohors*, cohorte, corps d'infanterie, dixième partie de la légion. *Turma*, turme, troupe de cavalerie.

10 *Obstrepi clamore militum*. « On est comme étourdi par le cri des soldats ». Le verbe *obstrepere* est ordinairement neutre : ici *obstrepi* est pris passivement, comme si on lisait *strepitu obturbari*.

11 Quelques éditions portent *sensusque*, et *os cernimur* » : mais *eos*, comme l'a mis Faernus, forme un sens plus complet et une tournure plus régulière.

12 *Gestiunt*, c tressaillent de joie par l'envie de vous rendre grâces. »

13 *Illa auctoritas* ; c'est-à-dire, *Marcellus, vir tantâ auctoritate donatus, brevi futurus sit*, etc.

14 Vous êtes à la fois le chef et le soldat, la tête qui coaiurinde'-et'le bras qui execute.

15 *At æc tua justilia*, « mais la justice dont vous venez de donner l'exemple » Ce second membre devrait être au subjonctif comme le premier, pour que la phrase fût régulière ; mais ces sortes d'irrégularités ne tout pas rares chez les orateurs.

16 *Opinione officii, stultâ fortassè, certè non improbâ, et specie quâdam reipublicæ*, « non par esprit de haine, mais parce qu'ils croyaient remplir un devoir et servir la République ; opinion erronée peut-être, mais du moins innocente. » La République paraissait être du côté de Pompée, qui avait avec lui les consuls et la plupart des magistrats. C'est une des raisons principales alléguées par l'orateur pour la justification de Déjotarus, dans le discours qu'il prononça en fayeur de ce prince.

17 *Atrocissimam*, « si sensibles à noire cœur, » qui nous affectent le plus.

18 *Quæ (suspicio)... providenda est*, « tous ont intérêt à empêcher que ces soupçons ne se réalisent. »

19 César s'était plaint dans le sénat, que, depuis la paix, on en voulait à sa vie.

20 *Fundamehta quæ cogitas*, Ces mots pourraient bien aussi vouloir dire : les fondemens que tu crois avoir jetés, *quæ cogitas te jecisse*. cependant le premier sens est préférable.

21 *Rhenum, Oceanum, Nilum*. César avait soumis le Rhin, l'Océan, le Nil, en soumettant les Germains. les Bretons et les Alexandrius.

22 Le morceau qu'on vient *de* lire passe pour le plus bel endroit de ce discours, celui où l'orateur développe les plus nobles sentimens et les plus grands principes. « Est-ce là de langage d'un odulateur, d'un esclave, s'écrie La Harpe ? n'est-ce pas celui d'un homme également sensible ux vertus de César et aux intérêts de la patrie ; qui, en louant l'usurpateur de l'usage qu'il fait de sa puissance, l'avertit que son premier devoir est de la soumettre aux lois ? »

23 *Arma ab aliis posita, ab aliis erepta sunt*, les uns ont quitté vo— lontairement les armes, » après la bataille de Pharsale ; « on les a arrachées des mains des autres, » des mains de ceux qui ont continué la guerre en

Afrique.

Nous tous promettons de te servir de gardes et de sentinelles.

# Table des matières

1. Page de titre
2. ORAT10 PRO MARCELLO.
3. DISCOURS POUR MARCELLUS.
4. Notes
5. À propos de cette édition numérique